le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 8 — Mercredi le 8 janvier 1969

A.C.F.A. --

Dernière rencontre de '68

Les membres de l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. se sont réunis une dernière fois en 1968 quelques jours avant Noël, plus précisément le 20 décembre. Ils ont alors pris connaissance de diverses questions intéressant l'Association et ont approuvé quelques mesures adoptées, notamment en ce qui concerne les résolutions du congrès de Calgary.

Toutes ont eu leur suite, soit par l'envoi de lettres, du texte même de la résolution ou par la présentation de demandes ou la préparation de mémoires.

L'on a aussi pris connaissance du rapport financier qui, on s'en doute un peu, n'a rien de particulièrement "reluisant"... après quoi le secrétaire a rapporté que la synthèse des discussions en groupe lors du congrès de Calgary était maintenant presque terminée. Le texte de cette synthèse sera bientôt publié dans nos pages et il sera accompagné d'un ou de plusieurs programmes sur les ondes de CHFA au cours desquelles il y aura discussion d'un panel et l'occasion pour les auditeurs de téléphoner pour mieux se renseigner et poser leurs questions.

RECEPTION D'UN DON DE $250.00

L'on a aussi officiellement accepté un don de $250.00 fait à l'A.C.F.A. par la Lake shore Teachers' Association et la Lakeshore Association of Protestant Trachers - tous deux organismes québécois. Le don, qui doit expressément servir à aider les francophones albertains dans l'étude ou la propagation du français, sera intégralement versé au fonds du Comité de Prêts aux Etudiants.

Il a aussi été décidé au cours de cette réunion que l'A.C.F.A. entreprendrait l'étude approfondie de l'enseignement du français, partout dans la province. Cette étude commencera par la région de la Rivière-la-Paix et l'on y consacrera une très large part de la prochaine assemblée du Conseil général qui doit avoir lieu à Edmonton le 18 janvier prochain. L'on fera l'impossible pour inviter à ces rencontres le plus grand nombre possible de personnes pouvant le mieux expliquer la situation telle qu'elle est dans leurs milieux.

VISITE DU SECRETAIRE D'ETAT

Il est presque certain que le Secrétaire d'Etat à Ottawa, l'hon. Gérard Pelletier, fera bientôt une visite à Edmonton. La date définitive n'est pas encore arrêtée, mais ce sera vraisemblablement à la fin de février. Afin de donner à M. Pelletier l'occasion de rencontrer le plus de Franco-albertains possible, l'on a proposé que l'Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. se tienne au même moment que cette visite et qu'un grand banquet soit organisé.

Il a aussi été question de la participation albertaine aux Etats généraux et à ce sujet il est fort probable que M. Rosaire Morin viendra à Edmonton le 18 janvier; l'on sera ensuite plus en mesure de parler de notre participation...

Enfin, avant de se quitter jusqu'à l'année suivante... les membres de l'Exécutif ont encore abordé quelques autres questions dont celle des "assurances générales", celle de la télévision française, quelques-unes des recommandations du 2e tome du rapport de la commission B et B.

Nous sommes bavards

MONTREAL - Les Canadiens sont encore les plus bavards au téléphone. En effet, pour la 17e année d'affilée, notre pays s'est assuré ce titre mondial en totalisant en moyenne 667.7 appels par habitant, comparativement au record de 664 l'année précédente.

Nos voisins du sud se sont classés bons deuxièmes avec une moyenne de 667.

Ces données statistiques, qui datent de 1967, sont les plus récentes compilées par l'American Telephone and Telegraph Company sur l'utilisation du téléphone à travers le monde.

Quelques prédictions

ROME - "En 1969, Mao Tsetoung se rendra en visite en Italie, le général Franco mourra et la révolution éclatera en Espagne, Mme Jacqueline Onassis quittera son mari..." Telles sont les principales prédictions formulées à Rome par le mage sicilien Vittorio Scifo, dit "le sorcier de Tobrouk".

Le mage a précisé qu'il se faisait appeler ainsi car il avait prédit, à l'âge de quatre ans, la mort de son père à Tobrouk.

Le "sorcier de Tobrouk" a d'autre part annoncé, pour l'an prochain, toute la vérité sur la fin d'Adolf Hitler (toujours vivant selon lui) la conversion du prince Karim Aga Khan au catholicisme, la mort de Picasso, une crise cardiaque pour M. Aristote Onassis et l'arrestation du professeur Chris Barnard.

Vittorio Scifo a encore prédit les événements suivants: M. Krouchtchev tentera un coup d'état. La princesse Marie-Béatrice de Savoie tombera amoureuse d'un bandit sarde, Gina Lollobrigida abandonnera le cinéma et le Colisée sera détruit par un tremblement de terre.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

La Légion d'Honneur au Frère Louis Crenn, o.m.i.

Au cours d'une cérémonie fort simple mais tout de même empreinte de solennité, le Frère Louis Crenn a été créé vendredi dernier Chevalier de la Légion d'Honneur.

La remise de sa médaille a été faite par le Consul de France en Alberta et dans les Territoires du Nord-ouest, M. Marcel Ollivier, à la Maison de Retraites fermées l'Etoile du Nord, en présence d'une quinzaine de personnes dont les RR.PP. Provinciaux du Mackenzie et de l'Alberta-Saskatchewan, les Pères Casterman et Latour, et plusieurs autres confrères Oblats du Frère Crenn.

M. Ollivier a prononcé une très brève allocution, au cours de laquelle il a fait état de la carrière et des services assez extraordinaires rendus par le Frère Crenn non seulement à l'Eglise de Rome et à sa communauté mais aussi à la population canadienne et, de façon bien particulière, à la population indienne du Fort Chipewyan.

Le nouveau Chevalier de la Légion d'Honneur y a en effet vécut presque toute sa vie d'Oblat, de 1899 à 1966. Pendant ces nombreuses années de vie missionnaire, il a mis ses compétences exceptionnelles au service de la mission et de l'école locale. Tour à tour meneur de chiens, mécanicien, pêcheur, cuisinier, chef de chantier, etc., il était capable, suivant les besoins du moment, de faire face à n'importe quelle situation. Il fut bel et bien, comme l'a noté M. Ollivier, un parfait "jack-of-all-trades". A noter aussi que le Frère Crenn n'a pour ainsi dire à peu près pas quitté sa mission durant 67 ans, venant à Edmonton en trois occasions seulement, dont une parce qu'il était malade; il n'est jamais retourné en France non plus, bien qu'il y ait encore de la parenté, dont une soeur.



LE FRERE CRENN, O.M.I.

C'est "au nom du Gouvernement de la République française" que M. Ollivier a épinglé au récipiendaire la médaille emblématique de son accession à la Chevalerie de la Légion d'Honneur qui, incidemment, est la plus haute décoration française et n'est décernée que très parcimonieusement, et lui a ensuite donné l'accolade.

Le Frère Crenn étant maintenant malade (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il fut contraint de quitter sa mission de Fort Chipewyan), le Père Casterman remercia en son nom et au nom des Oblats de Marie-Immaculée M. le Consul à Edmonton et le Gouvernement français.

M. le Consul de France Marcel Ollivier au moment où il épingle au Frère Crenn la médaille de la Légion d'Honneur. L'on remarque aussi, à la gauche de ce dernier le R.P. Casterman, Provincial du Mackenzie, et à sa droite le Frère Henri Sareault, confrère de longue date du nouveau Chevalier.

Les allocations familiales prélevées en somme globale

Selon des sources bien informées, le gouvernement fédéral envisage d'autoriser des familles qui bénéficient d'allocations familiales, de prélever d'avance, à valoir sur ces allocations des sommes globales jusqu'à concurrence de $4,000 à $5,000, si ces sommes leur sont nécessaires à titre d'apport initial pour l'acquisition d'une maison.

Il s'agit là d'une des possibilités envisagées dans le cadre de la révision de tous les programmes fédéraux de bien-être.

Un rapport suggérant un choix de possibilités quant à l'usage des allocations familiales a été élaboré par M. Joseph Willard, sous-ministre du Bien-être, et soumis au gouvernement.

Mais des instructions précises contre toutes discussions publiques de ces propositions ont été données par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui voulait pourtant, à l'origine, encourager la discussion publique avant que le gouvernement ne prenne une décision.

Néanmoins, certaines suggestions ont été l'objet de fuites. Parmi celles-ci, on note une proposition tendant à soumettre les allocations familiales à l'impôt sur le revenu des particuliers, une autre, au terme de laquelle le montant des allocations dépendrait de celui du niveau du revenu de la famille et une troisième enfin, faisant droit à l'idée formulée en automne par M. Munro, ministre de la Santé, qui abolirait purement et simplement les allocations familiales.

Grippe, éternuement, pilules et... atchoum!

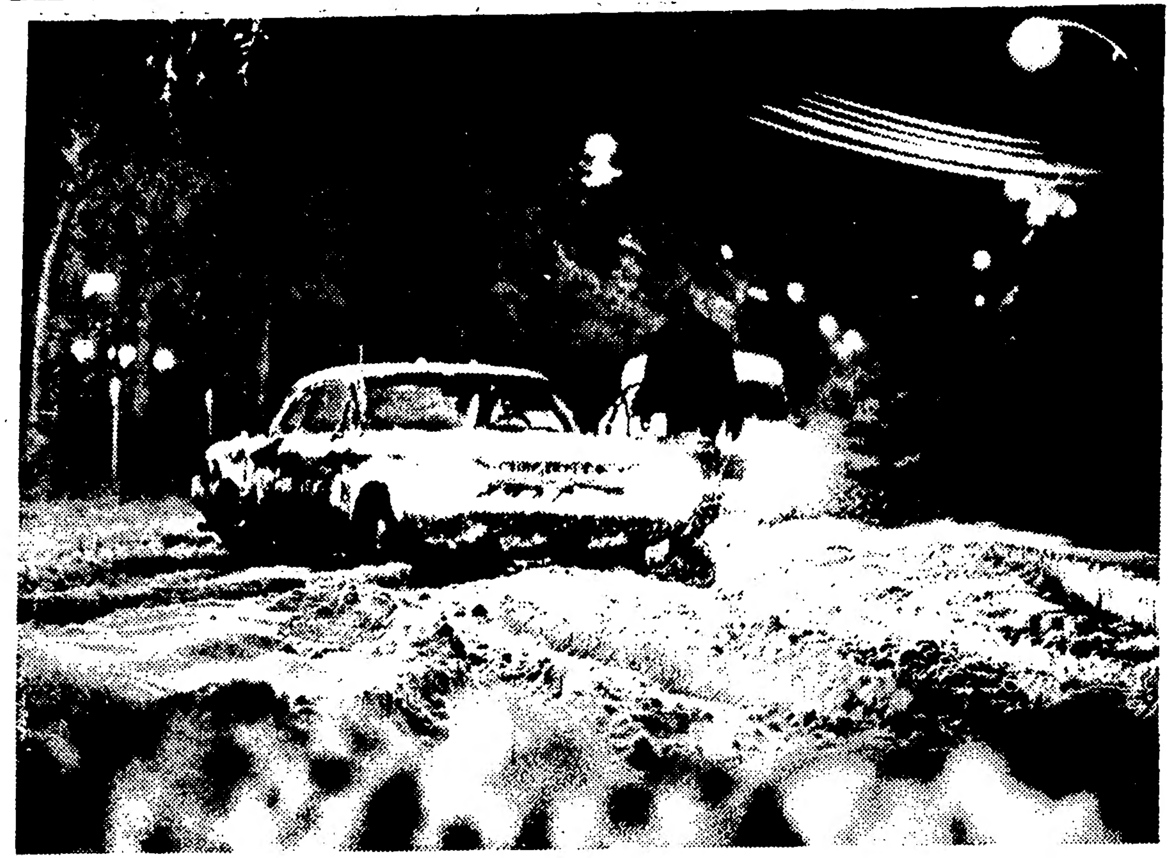
La gorge serrée, les yeux exorbités et lourds, la bouche molle et la langue épaisse, le nez bouché et l'air misérable (snif!), ce sont là les premiers signes de la grippe!

Oui (atchoum!) elle est arrivée! Qui? La grippe, voyons! Encore cette année, elle est venue (snif!) nous accabler de ses maux de tête et de gorge, de la toux et de la fièvre (pas celle du printemps!)...

Rien de plus (snif!) misérable pour un homme que de souffrir de cette satanée grippe qui enlève le goût de manger, de travailler, de s'amuser...

Il faut changer de mouchoir huit ou dix fois par jour, prendre des aspirines à la bouteille, ingurgiter du sirop pour le rhume, des pastilles contre la toux, dormir avec des bouillottes d'eau chaude et des couvertures de laine qui vous écrasent sous leur poids et (snif!) boire beaucoup de liquides (atchoum!), pardon, selon les médecins... Il y a bien le p'tit coup de "fort" qui est suggéré, mais à quel prix? On peut tout aussi bien se payer un tel luxe en santé.

Le mieux est encore de bien s'emmitoufler et de prévenir la grippe avant qu'elle ne décide de nous piquer de son virus. Croyez-en (snif!) notre expérience, il vaut mieux (atchoum!) prévenir que guérir... ou mourir! (snif!)



Le Canada tout entier a connu, au cours de la période des Fêtes, sa plus importe vague de froid et de chutes de neige de la présente saison hivernale. A Victoria - où l'on est habitué à plus de ménagements - deux tempêtes consécutives ont laissé un peut tout le monde mais surtout les automobilistes, bien perplexes et bien mal en point sous 18 pouces de neige!

Définitions plus rigides des dons de charité

OTTAWA - Le ministère du Revenu national met en pratique des définitions plus rigides des dons de charité déductibles aux fins d'impôt parce qu'un système relativement neuf permet maintenant de voir au respect de règles plus anciennes.

Les déductions, aux fins d'impôt du prix des billets de spectacles de charité ont toujours été admises, en théorie disait un porte-parole du ministère.

L'exécution de la loi n'est devenue possible que depuis le 1er janvier 1967, alors que les organismes de charité durent s'enregistrer au ministère.

M. Jean Delavignette, examinateur au service de la section des organismes de charité du ministère, commentait ainsi un rapport selon lequel le Comité féminin d'opéra du Canada avait avisé ceux qui ont assisté au Bal de l'Opéra, le 13 septembre, à Toronto, que la partie "charité" du prix d'admission n'était plus déductible aux fins d'impôt.

Une personne peut déduire jusqu'à 10 p. 100 de son revenu en dons de charité, pourvu qu'elle produise des reçus. Par ailleurs, une personne peut déduire automatiquement, sans reçu, la somme de $100 en dons de charité et en frais médicaux combinés.

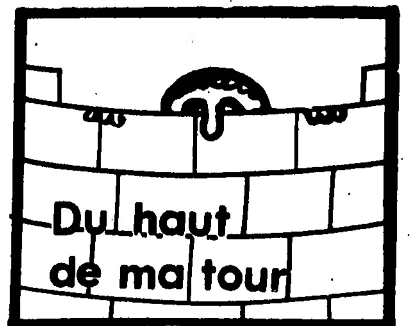
En vertu d'un amendement législatif mis en vigueur à compter du 1er janvier 1967, les organismes de charité doivent s'enregistrer au ministère du Revenu. Seuls les reçus pour dons aux organismes enregistrés sont acceptés aux fins de déduction d'impôt.

M. Delavignette précise que son bureau a reçu près de 39,000 demandes d'enregistrement et qu'il n'a reconnu que 35,000 organismes.

"Quelques organismes n'étaient pas au courant de cette loi et, en toute honnêteté, ont émis des reçus aux fins d'impôt", a signalé M. Delavignette. D'autres, peut-être étaient au courant, mais ont décidé d'émettre des reçus parce que c'était là une pratique courante."

L'obstacle

-Pourquoi n'as-tu pas épousé Gisèle? Y avait-il un autre homme dans ton chemin?
-Oui, son père.



Les congrès donnent toujours lieu à l'adoption de résolutions... L'Association des Pharmaciens de Grande-Bretagne a adopté, au cours d'un récent congrès, une résolution demandant que l'écriture des médecins britanniques devienne moins illisible, sinon plus lisible!

*****

Ce que c'est que le pressentiment! Giovanna Gugliotta de Nizza, en Sicile, sentant sa mort prochaine, liquida son compte de banque, acheta un beau cercueil, mit le reste de l'argent sous l'oreiller, se coucha dans le cercueil, s'endormit et... ne se réveilla pas!

*****

Il y en a toujours qui prennent leur travail trop au sérieux... Nommé récemment capitaine des pompiers d'une petite ville de Bavière, Jernot Munz trouvait que ses hommes manquaient d'exercice. Histoire de leur dégourdir les jambes, il eut alors l'idée d'allumer des incendies en utilisant des dispositifs à retardement qui lui permettaient de regagner la caserne à temps pour prendre part, à la tête de ses hommes, à la lutte contre le feu qu'il venait d'allumer. Son 48e sinistre lui a été fatal. Il a été arrêté.

*****

Plusieurs enfants aimeraient sans doute devenir de petits Chinois s'ils apprenaient qu'au cours de l'Année du Dragon, en Chine, il est formellement interdit par la tradition de punir les enfants pendant toute la période des fêtes.

*****

L'horloge à eau, ou clepsydre, était connue en 1580 avant notre ère. La première horloge à balancier fut inventée au Xe siècle par un moine, Gerbert d'Aurillac, qui allait devenir le pape Sylvestre II.

Lancement d'un disque pas comme les autres...

Les Editions Bellarmin et la Direction de la J.E.M. ont lancé, il y a quelque temps, un disque bien original. Disons tout de suite, qu'il s'agit d'un disque d'amateurs. Paroles et musique sont l'oeuvre d'une jeune mère de famille, Madame Carol Palmer-Bélair. Elle exécute elle-même les chansons du disque avec la collaboration de la famille de M. Donald Lavergne: 8 enfants, le père et la mère et deux jeunes cousins. Le titre du disque "Y a du soleil" concrétise le programme de la Jeunesse en Marche, cette année "C'est beau la vie". Madame Carol Palmer-Bélair compose, depuis quelques années, un disque pour illustrer le thème de la J.E.M. mais, celui de cette année est plus formidable qu celui des années précédentes: c'est quelque chose à entendre! M. André Bélair a été l'âme dirigeante de l'exécution de ce disque. Il a poussé jusqu'à la limite la perfection que peuvent fournir des amateurs. Le jeune Jean-Marc Lavergne, 13 ans, a raconté, lors du lancement, les difficultés énormes que l'équipe a dû surmonter dans l'exécution de ce disque. On souligne trop souvent les "mauvais coups" des jeunes, des adultes et des familles désunies. Il est bon de mettre en évidence qu'il y a encore des familles heureuses et unies qui savent s'amuser au foyer, des jeunes qui occupent leurs loisirs en cultivant leurs talents artistiques. L'exécution technique du disque a été confiée au Studio Radio-Marie sous la direction du Frère Pomerleau. Ce disque enlevant, qui chante sur des rythmes modernes la Joie de Vivre, la beauté de la vie devrait être diffusé dans toutes les classes et les écoles. Au dire des connaisseurs, ce sont des chants comme ceux là qui contribueront à former le goût des jeunes d'une façon positive et sûre.

On peut se procurer le disque "Y A DU SOLEIL" aux Editions Bellarmin, 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal 351.

Y a-t-il des gens qui vivent sur Mars?

Les savants ne croient pas qu'il soit possible de vivre sur Mars, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'oxygène ni d'eau pour permettre la vie humaine comme nous la connaissons. Pour nous, Mars ressemble à une étoile rouge dans le ciel, et si nous l'observons au télescope, nous pouvons y voir de grandes taches vertes. Ce pourraient être des plantes, car on croit qu'il y a des plantes sur Mars. Les auteurs de science-fiction aiment à décrire des histoires sur les habitants de Mars. Ils ont choisi cette planète plutôt qu'une autre car c'est la plus proche voisine de la terre et que son atmosphère ténue permet de la voir clairement et de l'étudier facilement avec un télescope.

Service de comptabilité par courrier

EDMONTON - Le premier service de comptabilité par courrier pour les agriculteurs est appliqué en Alberta depuis le 1er janvier.

Le projet albertain, qui touche un nombre limité de fermiers, fait partie d'un programme-pilote national d'un an destiné, à fournir à l'agriculteur une meilleure analyse de son commerce.

Si le programme-pilote réussit, on prévoit que le système sera mis à la disposition de tous les fermiers canadiens d'ici 1970, a révélé un porte-parole de ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

Les bénéficiaires du système devront remplir chaque jour une formule indiquant les transactions faites. Les statistiques seront confiées à un cerveau électronique et les fermiers pourront ainsi obtenir le résultat de leurs recettes brutes et nettes et un état de leur valeur ainsi que de leurs dépenses, une fois le mois s'ils le désirent. Ceci leur permettra d'évaluer leur situation commerciale d'une année à l'autre.



Voici l'aspect que présente la Terre à un observateur se trouvant à 200,000 milles dans l'espace. Cette image, captée par les astronautes américains de la capsule Apollo-8, fut retransmise à la télévision au cours de l'un de leurs programmes. La région obscurcie, à droite, représente la côte est des Etats-Unis ainsi que près de la moitié du globe.

VOTRE ENFANT DESSINE-T-IL?

Le Centre de recherches en Symbolique du Collège Sainte-Marie, à Montréal, entreprend une vaste recherche sur l'univers des enfants de 2 ans à 12 ans. Une grande partie de cette étude est basée sur l'interprétation de dessins d'enfants et nous comptons sur la collaboration du grand public, pour mener notre tâche à terme.

Si vous avez enseigné, si vous avez eu des enfants dont vous avez gardé les dessins, depuis cinq, dix, quinze ans et plus, ils nous intéressent grandement et vous nous rendriez un grand service en nous les envoyant, qu'il y en ait un, dix ou cent. Si vous pouvez faire dessiner des enfants, librement, sans contrainte, ces dessins seront aussi très appréciés.

Il n'est pas nécessaire d'avoir le nom de l'enfant, l'important est d'indiquer son âge, son sexe, le nom de la ville, du village où il demeure, ainsi que la nature du travail de ses parents.

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez les faire parvenir à:

Robert Ducharme,
Collège Sainte-Marie,
1180 Bleury,
MONTREAL, QUE.

Pour éviter des collisions

Les collisions par derrière comptent parmi les plus communes des collisions d'automobile. Elles n'auraient pas lieu si tous les conducteurs avaient soin de ne pas suivre de trop près les autres affirme le Conseil canadien de la sécurité.

Le Conseil fait observer qu'il est facile de déterminer la distance à laisser derrière la voiture qui précède et de s'assurer ainsi toujours une marge de sécurité.

La grande règle, c'est de laisser une longueur de voiture pour chaque dix milles de vitesse à l'heure. Il vaut mieux même laisser deux longueurs: il suffit de surveiller l'arrière de la voiture qui précède au moment où elle passe un point de repère, un poteau de téléphone, un écriteau ou une ligne sur la chaussée et de compter aussitôt "mille et un, mille et deux..."

Si l'avant de votre voiture ne franchit pas le même point de repère dans ce laps de temps, il y a amplement de distance entre les deux voitures.

Si une autre voiture vous suit de trop près, ralentissez. D'ordinaire, elle vous doublera. Mais, si elle ne le fait pas, vous pouvez réduire votre vitesse à un point où les dommages seront minimums advenant une collision par derrière.

Plus de neuf pour cent des décès de la circulation tiennent à une défaillance mécanique des voitures et presque toutes ces défaillances sont dues à la négligence du propriétaire.

Il faut faire examiner périodiquement les pneus, la direction, l'échappement, les freins et les feux. Il faut garder propres les glaces et les miroirs.

Les pneus surtout peuvent devenir un danger si on les laisse s'user à l'excès. Les pneus dont la semelle est fort usée ne permettent plus de bien diriger la voiture et sont beaucoup plus exposés à se fendre ou à éclater sous un choc.

Tous les nouveaux pneus au Canada comportent un "indicateur d'usure", c'est-à-dire des bandes incorporées à la semelle qui deviennent visibles lorsque la semelle n'a plus qu'un seizième de pouce. Lorsque les bandes se voient, il faut remplacer le pneu.

EDITORIAL

Quelques prévisions pour 1969

Le début de chaque année fournit l'occasion aux devins et "voyants" de faire montre de leurs talents, réels ou imaginaires, en y allant de leurs nombreuses prédictions pour les mois à venir; d'autres, plus modestes, se contentent de certaines prévisions faites en tenant compte de la continuité probable des événements survenus au cours de l'année précédente. C'est précisément ce que nous voulons faire en ce début d'année, en nous limitant au seul domaine de la francophonie albertaine.

Dans l'ensemble, il nous semble que 1969 sera une année de progression marquée, dans trois différents domaines, tout aussi importants les uns que les autres, et étroitement liés ensemble: l'éducation, la réalité socio-économique et l'A.C.F.A.

En éducation, nous verrons tout d'abord la poursuite et la fin d'une première année de "régime bilingue à 50-50" et connaîtrons aussi les résultats des premières expériences-pilotes. Egalement, nous en apprendrons bien davantage des intentions du ministère provincial de l'Education lorsque ce dernier fera connaître toutes les modalités et règlements se rattachant au nouveau système.

Le domaine socio-économique est très vaste et il n'y manque pas de problèmes; c'est d'ailleurs pourquoi l'A.C.F.A. en a chargé un Comité spécial, il y a déjà plusieurs mois. Il faut s'attendre à ce qu'il entre en pleine action en 1969 et réalise au moins le minimum de son mandat en alertant la population sur ses carences et possibilités économiques et en formulant, si possible, les grandes lignes d'une action concertée. L'on ne peut prévoir l'arrêt complet de l'exode des ruraux vers les villes -- ce qui n'est d'ailleurs pas un problème exclusivement francophone et albertain -- mais 1969 pourrait en amorcer le freinage si l'on parvient à élaborer, pour et par les nôtres, de nouveaux schèmes économiques et sociaux favorisant la création d'industries ou commerces nouveaux tout particulièrement là où les problèmes sont les plus graves.

Quant à l'A.C.F.A., c'est l'année où elle va entreprendre un programme que l'on pourrait dire d'évolution, de rejuvénation ou de révision qui laisse déjà augurer d'excellents résultats. Elle n'a pas connu, à ce jour, de contestation formelle, mais l'on n'est pas sans réaliser au niveau de ses dirigeants qu'il y a contestation latente sous diverses formes, depuis la critique abusive jusqu'au manque d'intérêt.

Le programme dont il est question pourrait faire appel à l'animation sociale et, ainsi, chacun pourra dire franchement tout ce qu'il pense. Inversement, il faudra que l'Association se fasse mieux connaître et améliore ses relations avec l'ensemble de la population d'expression française. L'on pourra également profiter de pareilles occasions pour expliquer plus en détail certaines choses (comme l'amendement à la Loi scolaire) qui semblent plus ou moins dérouter le gros de nos gens.

Il n'est pas à prévoir -- mais rien n'est impossible -- que ce programme donne finalement lieu à un renversement spectaculaire comme ce fut, par exemple, le cas au Manitoba à la suite de leur Rallye.

Et puis il y aura sans doute bien d'autres choses qui surviendront au cours de 1969, mais nous croyons qu'elles seront toutes sous le même signe -- celui de l'ACTION.

Et il est probable que l'on réalisera plus que jamais que les autres ne peuvent agir à notre place et qu'il faut agir de soi-même si l'on espère avancer d'une façon ou d'une autre.

Nous reconnaissons que le climat change, que les esprits évoluent assez rapidement et en notre faveur... Mais ne nous illusionnons pas; que l'on parle de "salut" ou d'amélioration de notre condition, cela ne peut venir et ne viendra jamais que de notre volonté inébranlable, par l'action et en faisant front commun.

L'on nous accusera peut-être d'arrivisme, mais il ne nous semble pas possible d'arriver autrement; et cela ne veut pas dire que nous refusons l'aide que nous pouvons recevoir d'autres groupes, ici ou ailleurs.

Il faut de l'action, avons-nous dit, et nous sommes bien prêt à parier qu'il va y en avoir en '69!

Jean-Maurice OLIVIER

Pearson avait l'assentiment de tous les gouvernements provinciaux

Avant d'instituer en 1963 la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'ex-premier ministre, Lester B. Pearson, a obtenu de tous les gouvernements provinciaux leur assentiment à la formulation du mandat de la commission fédérale pour que celle-ci fasse les recommandations se rapportant à l'éducation, domaine de compétence provinciale.

C'est ce qu'a révélé au cours d'une interview télévisée, M. Jean-Louis Gagnon, co-président de la Commission.

M. Gagnon a écarté une suggestion qu'en assurant son concours financier à l'éducation, le gouvernement fédéral indiquerait qu'il a trop d'argent.

"Le gouvernement fédéral, a affirmé M. Gagnon, a, par la constitution actuelle, la garde des minorités du point de vue de la religion. Une extension de ce principe du point de vue des langues officielles pose l'obligation au gouvernement fédéral d'assurer les frais de l'enseignement de la langue officielle seconde dans les districts bilingues à travers le pays".

DEUXIEME TOME

Le coprésident de la commission d'enquête qui a publié le deuxième tome de son rapport final, portant sur l'enseignement dans la deuxième langue officielle à travers le pays pourrait représenter environ 10 pour cent des budgets d'éducation des gouvernements provinciaux, et que cette part du budget d'éducation des provinces devrait être versée directement par Ottawa aux gouvernements provinciaux.

"Il ne s'agit pas qu'Ottawa envahisse une compétence provinciale, a insisté le commissaire. Nous disons simplement que le gouvernement fédéral assure dix pour cent environ des budgets d'éducation des provinces. Ce sont les provinces qui dépenseront l'argent et qui à ce titre seront responsables devant les électeurs.

M. Gagnon a souligné que déjà, à travers le pays, les écoles secondaires dispensent un enseignement de la langue seconde l'anglais dans les écoles françaises du Québec et le français dans les écoles anglaises des provinces anglophones.

"Les dix pour cent dont nous parlons, a-t-il dit, vont simplement permettre d'améliorer cet enseignement."

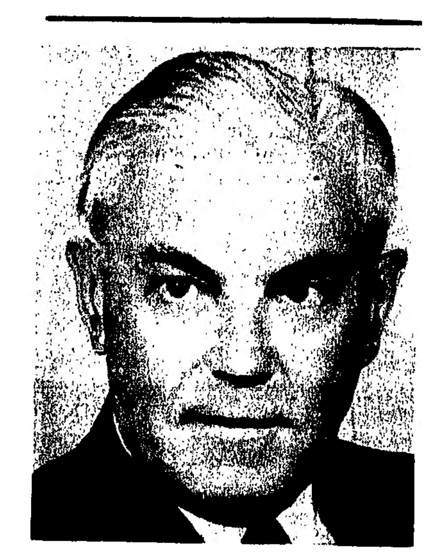
L'ENTREPRISE

Le coprésident de la Commission B-B a déclaré par ailleurs que ce n'est pas au niveau des écoles, mais à celui de l'entreprise que peut être garanti au Québec le maintien de la langue de la majorité, le français.

"Ce ne sont pas les écoles anglaises au Québec qui menacent la langue française", a insisté le commissaire. "C'est au niveau du travail, de l'entreprise que ce problème peut se régler".

Il a noté que le troisième tome du rapport final de la Commission devant être publié avant le printemps, abordera précisément cette question, formulant des recommandations sur les langues officielles canadiennes comme langues d'usage dans la société canadienne. M. Gagnon a dit qu'il fallait écarter toute suggestion d'instituer au Canada deux unilinguismes, l'unilinguisme français au Québec et anglais dans les autres provinces, "qui se choqueraient constamment et prépareraient la voie aux deux nations politiques canadiennes", soit la fin de la Confédération.

M. Gagnon a souligné encore que la mise en vigueur des recommandations va freiner le taux d'assimilation au groupe majoritaire des minorités de langues officielles, notant à ce sujet que dans ses recherches, la commission a établi que le taux d'assimilation au Québec des Canadiens anglais par les Canadiens français est exactement le même que celui de l'assimilation des Canadiens français par les Canadiens d'expression anglaise dans les provinces anglophones.



Le Dr Walter H. Johns a annoncé sa résignation du poste de Président de l'Université de l'Alberta le 31 août prochain. Au cours des dix années durant lesquelles il a occupé ce poste, l'Université a plus que triplé son nombre total d'étudiants, passant de moins de 5,000 en 1958 à plus de 15,300 cette année. Le Bureau des Gouverneurs de l'université a autorisé la création d'un Comité avisoire spécial pour trouver un successeur au démissionnaire.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

reflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.

Un peu fort de café

Je prends, normalement, le parti de ne pas répondre à ceux qui s'en prennent à mes petites initiatives pastorales: je n'aime pas les polémiques trop subjectives. Je pense, d'ailleurs, être de bonne volonté et disposé à reconnaître mes erreurs, ayant mesuré, depuis longtemps, mes limites. Sans illusion, j'ai accoutumé de fonctionner selon mes moyens, m'inspirant du vieil adage médiéval: "Faisons avec ce qu'en avons...!

Je vais, pourtant, faire exception à ma politique du silence, aujourd'hui. Sans acrimonie: tout simplement parce qu'à mon sens on n'a pas le droit de suspecter ma fidélité à l'Eglise. C'est ce que vient de faire une revue, qui se veut sérieuse: elle m'accuse, non pas sans beaucoup de sympathie, de verser tout uniment dans le libre examen et dans l'esprit de secte. Et cela à cause de mon attitude interprétative, jugée trop libérale, de l'Encyclique "Humanae Vitae". Imaginez que j'ai eu l'audace de renvoyer à leur conscience éclairée ceux qui, dans leur vie conjugale, estiment ne pas pouvoir accepter toutes les conclusions de l'Encyclique, tout en voulant garder leur fidélité au Christ. Je crois, en effet, que sans négliger le devoir de la fécondité physique, des époux sincères peuvent attacher une importance, qui n'est pas minime, à certaines valeurs conjugales comme la construction de l'unité entre les époux: la sexualité, qui ne se réduit, d'ailleurs, pas au génital, est primordialement voulue par Dieu pour le dialogue est le fait non seulement d'une affinité cultivée entre les esprits et les coeurs; il peut et doit, également s'exprimer dans une rencontre amoureuse. Que celle-ci ne puisse pas, dans tous les cas, se soumettre au rythme du calendrier, je le comprends assez bien. Comme je comprends qu'on puisse recourir à des moyens artificiels de planification des naissances, quand les motivations évitent l'égoïsme et que l'attention à "l'autre" se fait aussi permanente que possible. J'étais, d'ailleurs, assez heureux de voir préciser par certaines Conférences épiscopales que des époux qui ont opté, en bonne et sincère conscience, pour l'usage éventuel de moyens artificiels de planification, peuvent continuer de communier, s'ils n'ont aucune faute grave à se reprocher. Car je crois, férocement, que le Christ, fréquenté dans l'Eucharistie, est le soudeur par excellence des coeurs et le guérisseur, petit à petit, de la blessure congénitale de l'homme.

Je ne me cèle pas les abus que plusieurs feront d'une certaine libéralisation de la morale conjugale; eux aussi je les renvoie à leur conscience. Mais ces abus constitueront sans doute, l'inévitable rançon d'une progressive recrue de chrétiens vraiment adultes, qui abandonneront les concepts étroits du "permis-défendu", en matière de morale conjugale, pour accéder à des options lucides entre les grandes valeurs de la vie du couple, assumées dans toutes les dimensions. Positivement!

Ceci étant dit, j'accepte mal que l'on m'accuse, sur deux pages, solidement typographiées, de prendre mes distances avec l'Eglise. Au risque de paraître immodeste, je tiens à répéter que j'ai une foi inentamée dans l'Eglise: dans l'Eglise enseignante considérée dans sa pleine dimension collégiale; dans l'Eglise renseignante, travaillée aussi par l'Esprit: théologiens, couples chrétiens, laïcs. Cette Eglise enseignante je l'ai vue à l'oeuvre, dans un moment fort de sa recherche, à Vatican II, et j'ai pris bonne note de la piste nouvelle qu'elle ouvrait, en 1965, sur les moyens de juger de la moralité des techniques. Cette Eglise enseignante, je l'ai vue également à l'oeuvre, récemment, à Winnipeg, lorsque nos évêques affirmèrent leur respect de la conscience sincère chez le chrétien.

Le document de nos évêques se concluait par une profession de foi inspirée de l'ecclésiologie post-conciliaire. J'en tire, ici, quelques brefs extraits;

"L'unité de l'Eglise ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points mais plutôt dans une union de foi et de coeur, une soumission à la volonté de Dieu et une humble, loyale et continuelle recherche de la vérité... Nous demeurons fermement unis à l'évêque de Rome... mais cette union exige un tel amour de l'Eglise que nous ne puissions rien faire de moins que de mettre à son service toute notre intelligence et tout notre coeur... Et si parfois cela signifiait que nous devrions, tels des pélerins, trébucher sur la route et même nous en écarter, nul ne devrait conclure que notre foi commune soit perdue ou que notre volonté d'amour soit émoussée.

...Nos évêques n'ont pas donné le feu vert inconditionnel à la "pilule" (bien fol qui le ferait), mais ils n'ont pas cassé les reins de ceux qui, provisoirement, jugeraient conforme à leur cheminement spirituel de l'employer. Dans leur prise de position pastorale, ils sauvegardaient le projet essentiel du pape: qui est, encore une fois, de sauver l'amour. Or l'amour humain, quand il est authentique, ne saurait se couper, sans inconvénient, de l'auteur même de l'amour: Dieu.

Déclaration réaffirmant la position de la CCC sur l'avortement

Alors que les débats se poursuivent autour du Projet d'amendement à la loi sur l'avortement, beaucoup de gens se demandent encore pourquoi l'Episcopat catholique du Canada a pris sur la question de l'avortement une attitude plus catégorique que sur la question de la vente de contraceptifs.

Cette différence d'attitude vient du fait que l'avortement met en cause le droit sacré à la vie. Aussi, nous affirmons à nouveau qu'il n'est pas possible de faire de l'avortement une question purement personnelle, comme si dans ce cas, la vie d'une autre personne n'entrait aucunement en jeu.

Ce point est déjà manifeste dans la Déclaration qu'a faite en février 1968 la Conférence Catholique Canadienne. De plus, nous voulons souligner ici que l'attitude des évêques ne peut être réduite à une prise de position dictée uniquement par des données d'ordre religieux ou théologique. Elle découle plutôt de notre conviction profonde que la loi et les coutumes sociales se doivent de manifester le plus grand respect pour ce bien inestimable qu'est la vie humaine, et en cette instance particulière, la vie en question ne peut s'exprimer si nous ne lui prêtons pas notre voix. C'est pourquoi notre appel s'adresse avant tout à l'intelligence de tout homme préoccupé de ces valeurs primordiales. Cependant, nous nous devons de rappeler aux catholiques qu'ils sont tenus de suivre l'enseignement de l'Eglise, indépendamment d'une loi qui s'adresse à une société pluraliste.

La loi canadienne sur l'avortement doit respecter la valeur inappréciable de toute vie humaine et susciter, en chacun, un approfondissement et non une diminution du respect de la vie. Voilà dans quel sens on doit chercher le progrès de la civilisation.

Plusieurs pensent que des changements à la loi pourraient réduire le nombre des avortements clandestins et leurs suites désastreuses. Mais l'expérience des quelques pays, où l'on a déjà approuvé une loi semblable, montre qu'il faut plutôt craindre le contraire.

Dans son rapport de décembre 1967, le Comité parlementaire chargé d'étudier la question de l'avortement reconnaissait lui-même l'insuffisance des études et des enquêtes sur la question. Au moment où le projet de loi est proposé à la Chambre des Communes, ne faudrait-il pas qu'on rende public le résultat des études faites depuis cette déclaration du Comité parlementaire?

Etant donné sa complexité, on ne peut espérer résoudre le problème de l'avortement par des solutions de facilité.

Toute autre, disait la déclaration de février, est la voie que nous préconisons: elle est promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins et sur les moyens à prendre pour les éliminer; elle est un stimulant à la recherche médicale; elle est un effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est un développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants ainsi qu'une réponse positive à leurs besoins; elle est une aide accrue au soin des maladies mentales; elle est une recherche active et une mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale.

Les Eglises passent à l'action

Les évêques catholiques du Canada et le Conseil Canadien des Eglises, dans un communiqué conjoint, annoncent qu'ils sont parvenus à une déclaration unanime lors de la réunion des responsables des Eglises.

Dans cette déclaration, les Eglises acceptent de collaborer dans le domaine de l'action sociale et, à cet effet, elles mettent sur pied un comité consultatif composé de huit membres influents.

La réunion de Toronto, présidée par M. Garnet Page, Director of Experimental Project Branch, Department of Regional Development of Canada, faisait suite à la Conférence sur "La Conscience chrétienne et la Pauvreté", tenue en mai à Montréal.

Les membres nommés par le Conseil Canadien des Eglises sont: M. George Davy, Chairman of the Program Committee, Anglican Church of Canada, General Synod, Vice-President, Consumers Products, Miles Laboratory Ltd.; Rev. Charles Forsythe, General Secretary, Board of Evangelism and Social Service, United Church of Canada; Rev. Arthur Gowland, General Secretary, Board of Evangelism and Social Service, Presbyterian Church of Canada; Rev. Clifton Monk, Executive Secretary for Social Services, Lutheran Concil in Canada.

Les membres désignés par la Conférence Catholique Canadienne sont: M. Roméo Malone, directeur général de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix; l'abbé Robert Riendeau, directeur du Département du Bien-Etre et de la Santé, Conférence Catholique Canadienne; Louis Roy Société financière pour le Commerce et l'Industrie; Rev. William Ryan, S.J., Co-Director, Social Action Department, Canadian Catholic Conference and Professor of development economics, Carleton University.

Le comité devra remettre son rapport au Conseil Canadien des Eglises et à la Conférence Catholique Canadienne au plus tard le 15 mai 1969.

Le comité espère apporter une réponse à la question soulevée à la Conférence de Montréal: le défi lancé à la conscience chrétienne par le problème de la pauvreté sera-t-il relevé?

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 10 janvier
Mme Alexandra Dalton, Edm.
Soeur Rollande Fournier, s.g.c., Tangente.
M. Henri VanBrabant, St-Paul.

SAMEDI, 11 janvier
M. Daniel Berube, Beaumont.

DIMANCHE, 12 janvier
Soeur Monique Beaulieu, s.c.e., Edmonton.
M. Michel Berubé, Beaumont.
Mme Amanda Lachance, Guy.
M. Gerard J. Magnan, Beaumont.
M. Paul St-Laurent, Jean-Côté.

LUNDI, 13 janvier
M. Maurice Goudreau, Beaumont.
M. J. Maurice Normand, Ste-Marguerite, Que.
M. Ernest Ouimet, Edmonton.

MARDI, 14 janvier
m. Rémi Berubé, Beaumont.
M. Raymond Couture, Medley.
M. Gaston Duval, Jean-Côté.
M. Laurent Genereux, Bonnyville
M. Laurent Hébert, Edmonton.
M. Douglas Lapointe, St-Edouard
M. Fernand Laliberte, Jean-Côté
R. Fr. Vincent Paquet, o.m.i., Falher.
M. Maurice Robinson, St-Paul.

MERCREDI, 15 janvier
M. Paul Brosseau, Bonnyville.
M. Wilfrid Brosseau, Bonnyville.
M. Paul S. Langevin, St-Paul.
M. Lorenzo St-Jean, Legal.

JEUDI, 16 janvier
M. Hormidas H. Chauvin, Girouxville.
M. Maurice DeBlois, Fort Mc Murray.
M. Alcide Leroux, St-Paul.
M. Albert G. Levesque, Girouxville.
M. Marcel J. Royer, Edmonton.
R.P. Jean-Paul Vantroys, o.m.i., Wabasca.



Quelques dirigeants de l'Association des Indiens du Canada ont décidé d'en appeler à l'O.N.U. pour que l'organisme mondial poursuive une enquête sur ce qu'ils déclarent être "des conditions de vie tyranniques, dictatoriales et conduisant au génocide culturel". Les Indiens se sentiraient marginaux, sans aucune appartenance au reste du Canada. L'une des avocates de ces principes est la princesse indienne Kahn-Tineta Horn, que l'on aperçoit ci-dessus.

Ottawa étudie une nouvelle méthode de recensement

OTTAWA - Les statisticiens fédéraux étudient les résultats d'enquêtes d'échantionnage effectuées dans quatre régions canadiennes et destinées à créer une sorte d'auto-recensement au Canada.

Ces enquêtes ont eu lieu en octobre et novembre dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse; dans le comté de Napierreville, région de Montréal; dans le comté de Durham sur le lac Ontario à l'est d'Oshawa et dans la région de Lethbridge en Alberta.

Le Bureau fédéral de la Statistique ne publiera aucun chiffre, surtout parce que ces échantillonnages ne touchaient pas des régions assez étendues pour apporter des résultats significatifs.

M. Ed Yablonski, chef du service des tests et des enquêtes spéciales à la division du recensement, a expliqué que le but des échantillonnages était d'expérimenter des méthodes préparatoires au recensement de 1971.

Les BFS étudie entre autres une nouvelle technique d'échantillonnage et un système selon lequel les citoyens rempliront eux-mêmes des questionnaires.

Les recenseurs remettront à toutes les quatre maisons un questionnaire que ses occupants rempliront et remettront plus tard aux recenseurs.

Les autres citoyens répondront à des questions des recenseurs qui équivaudront à un résumé du questionnaire.

Le BFS étudie le système d'auto-recensement dans le but de vérifier si cette méthode serait plus utile en 1971.

Quand le Bureau aura choisi ses techniques, ils les expérimentera dans tout le pays en septembre prochain.

MEDISANCES

Un joyeux parti part en cariole du village de... où un copieux réveillon a été pris. Naturellement tous sentent le besoin de dire du mal de quelqu'un.

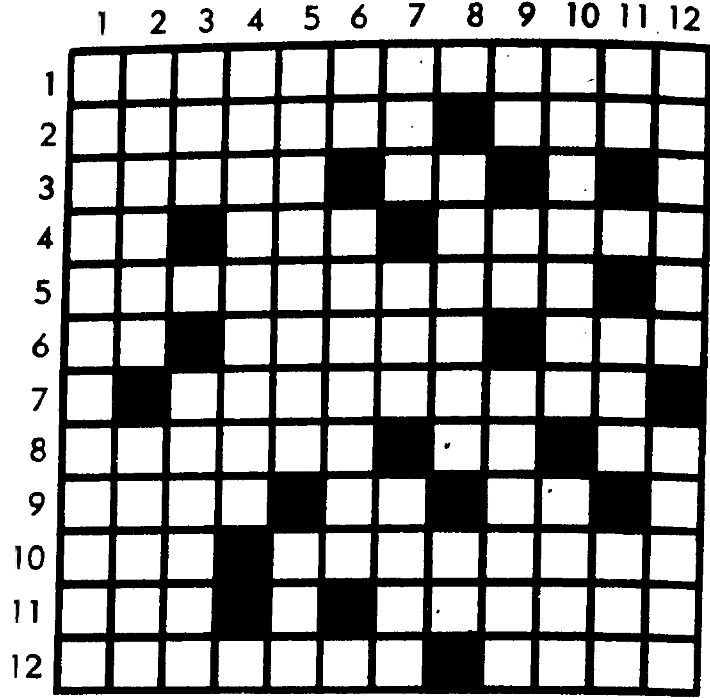
-Avez-vous remarqué, dit une dame, quelles longues oreilles à Mlle X...?

-Eh oui, répond son voisin de siège, et le malheur est qu'elle sont trop courtes pour être des ailes.

Le Chapelet à CHFA

10 - Famille de Mme Thérèse Poulin, St-Albert.
11 - Dames de Ste-Anne, Donnelly.
13 - Famille Cyril Roy et Fils, Falher.
14 - Paroisse cathédrale, St-Paul
15 - Famille Abel Ouellet, Tangente.
16 - Radio-Edmonton Ltée.
17 - Conseil LaVérendrye, C. de C., Edmonton.
18 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
20 - Famille Ferrier Laflamme, Falher.
21 - Famille Rodolphe Laplante, Québec.
22 - Famille Lucien Langlois, Lamoureux.
23 - Hockey.
24 - Famille Gérard Guindon et Fils, Falher.
25 - Paroisse de St-Albert.
27 - Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher.
28 - Vieillards de N.-D.-du-Lac et l'abbé C. deChamplain, McLennan.
29 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
30 - Paroisse St-Emile, Legal.
31 - Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL.
1 - Action d'embaumer, pl.
2 - Mammifère carnassier se nourrissant de poissons, pl. * Supplice qui consistait à rompre les membres du patient puis à les laisser mourir sur une roue.
3 - Lisière d'un bois, pl. * Symb. du terbium
4 - Idem * L'un des Evangélistes * Galère que montait le roi
5 - Celui qui fabrique des grillages
6 - Nég. * Lieu où l'on bat le grain, pl. * Particule chargée d'électricité
7 - Embranchement d'animaux renfermant les vers annelés
8 - Représentées par gestes, sans paroles * Note de mus. * Pron. pers.
9 - Epoques * Adj. poss. * Abrév. ang. pour "Long playing"
10 - Maison des oiseaux * Du verbe démolir
11 - Première partie du nom de la mouche du sommeil * Un des Etats-Unis d'Amérique
12 - Médecin allemand qui découvrit la thermo-électricité * Titre donné à certains officiers dans l'ancien Empire turc.

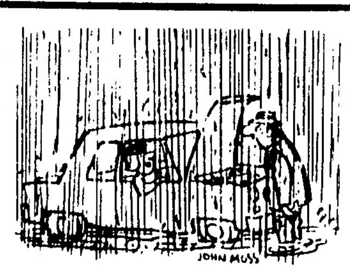
VERTICAL.
1 - Action d'éloigner, pl.
2 - Blesser, entamer avec les dents * Qui présente les couleurs de l'arc-en-ciel
3 - Du verbe boire * Nom de plusieurs comtes et ducs de Savoie
4 - Chez les Romains, pièces boufonnes
5 - Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule * Du verbe devoir
6 - Pron. pers. * Attouchement tendre et affectueux
7 - Point cardinal * Gelée des eaux * Folie meurtrière chez les Malais
8 - Pays d'Amérique du Sud * Conj.
9 - Term. d'inf. * Obtenu * Paver de dalles
10 - Passé devant notaire * Longueur arbitraire prise comme étalon
11 - Pron. pers. * Camp, armée * Souverain
12 - Clair, pur et calme * Action de s'élancer, pl.

solution à la page 11

Un connaisseur

-"Alors, Dupont, cela vous a plu ce ballet, hier soir?"

-"Oui, mais je ne comprends pas pourquoi on fait danser ces pauvres filles sur la pointe des pieds. Ce serait quand même plus simple d'embaucher des filles plus grandes".



Souris, chéri, après la pluie, le beau temps!

TANGENTE

Le 10 novembre dernier décédait M. Maurice Jacob, à l'âge de 59 ans. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Anselme Jacob, ainsi que trois frères et trois soeurs. Le service fut chanté en l'église de Tangente par le R. P. Desrochers, assisté des RR. PP. Pinard et Lafontaine. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

*****

Le 10 décembre décédait subitement M. René Portelance, à l'âge de 50 ans. Il laisse dans le deuil son épouse et quatre garçons, 4 frères et deux soeurs. Le service fut chanté en l'église paroissiale par le R.P. Desrochers, assité des Pères Pinard et Lafontaine.

La paroisse presque tout entière était venu rendre un dernier hommage au défunt; les porteurs étaient MM. Stan et Ray Erickson, Adrien Langlois, Léopold Langlois, Steve Purcha et Aristide Chenard. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Tangente.

Nous désirons offrir aux membres de ces deux familles nos plus profondes sympathies.

*****

Etaient de passage à Tangente, à l'occasion du décès de M. Portelance, son frère Rodolphe de Calgary et ses beaux-frères Désiré et Albert Gibeau de Cluny.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention du contenu seront reçues au bureau du Superviseur des Appels d'Offres, Ministère des Travaux Publics du Canada, Chambre 400, Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.-E., Calgary 21, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 17 janvier 1969, pour "la démolition, l'enlèvement et disposition des jetées et des culées du vieux pont de la rivière Athabasca -- au Mille 11 environ de la route Edmonton-Jasper, dans le Parc National de Jasper, Alberta."

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux du Ministère des Travaux Publics à: Chambre 400, Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.-E., Calgary 21, Alberta et 9943-109e rue, Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

H. L. Maser,
Superviseur des Appels d'Offres,
District de Calgary.

CAL-26-68-69

Décès du R.P. Chataigner, o.m.i.

Le 26 décembre dernier, lendemain de Noël et jour de son 58e anniversaire de naissance, décédait dans sa mission du Lac Castor le Révérend Père Clément Chataigner, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire de l'Ouest canadien depuis 31 ans.

Natif de La Guiderie, en Vendée, le Père Chataigner était fils de cultivateurs et membre d'une famille qui comptait cinq enfants.

Après des études primaires à l'Ecole libre de la Gaubretière, il avait fréquenté le Petit Séminaire de Chavagues en Paillers, en Vendée durant sept ans, puis avait poursuivi ses études philosophiques à Notre-Dame de Sion et à Liège.

C'est en 1929 qu'il avait fait son entrée au Noviciat oblat de Berder; c'est également au même endroit qu'il prit l'habit et prononça ses premiers voeux.

Il se rendit ensuite au Cineto-Romano où il reçut les ordres mineurs et fut ordonné en 1934, le 7 mai, à Montans (Suisse), par Mgr Bieler.

C'est en 1937 qu'il reçut sa première obédience pour le Canada, dans la province de l'Alberta-Saskatchewan; ce premier travail en terre canadienne le consuisit à Delmas, en Saskatchewan. Puis vinrent les autres obédiences qu'il reçut: au Lac LaBiche (1941), à Onion Lake (1942), à Rivière-Qui-Barre en 1944, Beacon Hill en 1945, retour au Lac LaBiche en 1953 et finalement au Lac Castor à compter du 15 août 1957 et jusqu'à sa mort.

De l'avis de tous ceux qui l'ont connu ou qui ont largement bénéficié de son apostolat, le Père Chataigner était l'incarnation même du vrai missionnaire. Sa seule préoccupation - et elle passait avant tout y compris luimême - c'était de porter à tous et toujours le message de l'Evangile.

Le service pour le Père Chataigner eut lieu en l'église paroissiale de St-Albert le 30 décembre et l'inhumation suivit au cimetière de la communauté oblate au même endroit.

Aux parents du défunt, au Père Provincial des Oblats et à tous ses confrères de la province oblate de l'Alberta-Saskatchewan, nous désirons présenter nos plus sincères condoléances à la suite de ce décès.

R.I.P.

VIMY

Le 14 décembre dernier, il y a eu réception en l'honneur de M. et Mme Lucien Fagnan qui nous ont quittés pour aller demeurer à Edmonton. Un grand nombre de parents et amis étaient présents; il y a eu jeux, danse et une adresse, lue par Mme Lilianne Bilodeau; M. Paul St-Arnaud était maître de cérémonies. Il y eut aussi petit discours par M. Albréda Fortier et une bourse fut présentée par Mme Léonard Blanchette.

*****

Nos sympathies à Mme Gabriel Caouette à la suite du décès de son père, M. Louis Kramps de St-Albert; idem à M. Jos Rivet, à la suite du décès de sa mère, Mme Marie Rivet de Dapp.

*****

Mme Alice Gagné fut l'heureuse gagnante d'un appel téléphonique lors d'un récent concours à CHFA; elle en a profité pour converser avec sa mère.

*****

M. et Mme Wilfrid Segin ont effectué un voyage en Saskatchewan.

*****

Le 18 décembre eut lieu au gymnase de l'école un beau concert de Noël préparé par les maîtres et maîtresses. Il y eut présentation de morceaux de violon, piano, accordéon, danses, bâton et chants sous la direction de Sr Rousseau. Ce fut un beau succès.

*****

Mme Marie-Louise Fortier, présidente des Femmes Chrétiennes, a présenté les trophées aux gagnants du concours organisé sur les vocations. Ces récipiendaires furent: Thérèse Limoges (3e année), Cécile Blanchette (4e année), Rita Provençal (5e année), Rachel Baert (6e année), Cécile Fagnan (7e année) et Anne Kallal (8e année).

Pour sa part, M. le curé A. Desjardins présenta les diplômes des examens de français de l'an dernier et encouragea nos jeunes à poursuivre leur bon travail. Les récipiendaires furent: Brigitte Lusson, 3e; E. Lusson, 4e; Rita Provençal, 5e; J. Dechamplain, 6e; Mike Kallal, 7e; Cécile Fagnan, 8e et Roland Dusseault, 9e.

*****

M. et Mme Germain Fortier ont eu la malchance de perdre leur porcherie à la suite d'un incendie qui a tout détruit. Fort heureusement, ils ont pu sauver 2 entrepôts de grain.

*****

Notre Messe de Minuit fut fort bien réussie cette année; de très beaux chants furent exécutés sous la direction de Sr Rousseau et Mme Gertrude Provençal.

La foule était nombreuse et l'on remarquait dans l'assistance plusiers visiteurs venus se joindre à leurs parents ou amis pour célébrer la Noël.

Merci à tous ceux qui se sont dévoué pour rendre cette célébration aussi belle et pieuse.

Picardville

Il y a eu deux mariages dans la paroisse en novembre dernier; M. Léon Nadeau, fils de M. et Mme L. Nadeau unissait sa destinée à Mlle Paulette Hamel, fille de M. et Mme Ted Hamel. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Tellier; une réception suivit à la demeure de M. et Mme Nadeau puis il y eut danse à la Salle municipale.

Il y eut ensuite le mariage de Mlle Lorraine Cloutier, fille de M. et Mme Clem Cloutier, à M. Omer Ringuette, fils de M. et Mme Maurice Ringuette de Vimy.

Félicitations aux jeunes couples.

*****

Les activités d'hiver ont recommencées dans la paroisse; les jeunes ont eu quelques assemblées et quelques danses, de même que les associations parents-maîtres et de catéchèse aux adultes.

*****

MM. Sylva Garon, Eddie Goupil et Maurice Morin sont revenus de la chasse avec, chacun, un gros gibier. Félicitations.

*****

Plusieurs fermiers sont encore à faire sécher leur grains; des séchoirs de l'extérieur viennent augmenter le nombre de séchoirs locaux.

*****

M. et Mme A. St-Louis se sont rendus à Winnipeg pour la période des Fêtes qu'ils ont célébrée en compagnie de deux de leurs enfants et leurs familles, M. et Mme Roger St-Louis ainsi que M. et Mme H. Marsolais.

Qu'il fasse chaud ou froid... marchez

"Ne vivez plus avec votre tension... faites la disparaître en marchant" telle est la déclaration qu'a faite M. C.K. Herz, président du Conseil national pour encourager la marche.

Un des plus grands problèmes de notre société moderne est la tension... source de maux de tête, de maux de dos et d'insomnies, vous rendant incapables de travailler dans de bonnes conditions, irritables dans votre foyer et vous emmenant souvent au bord de la dépression.

M. Hertz attire l'attention sur le fait que, dans bien des cas, une marche courte et rapide, faite régulièrement, apaisera les gens tendus avant que les symptômes désagréables se manifestent... irritabilité et dépression.

Les gens qui marchent le font en général quand les conditions atmosphériques s'y prêtent. Maintenant que nous sommes en novembre et que les jours froids montrent le bout du nez, bien des gens ne sortiront que si c'est absolument nécessaire. Ceux-là se privent de l'enchantement des matins brûmeux, de la merveilleuse sensation que procure un petit air froid sur le visage, de l'effet revigorant d'un grand vent. Ils se privent de cette sensation stimulante qui est celle d'être en bonne santé et fort sous n'importe quel climat.

Que vos vêtements soient chauds, mais confortables, pour laisser toute liberté à vos mouvements. Que vos chaussures vous permettent de marcher d'un pas alerte, tout en vous préservant du froid... Mais il faut que vous ayez surtout la volonté de sortir dehors prendre de l'air frais. C'est tout ce dont vous avez besoin.

M. Herz vous conseille de descendre de l'autobus, du métro, de la voiture, à une certaine distance de votre lieu de travail et de marcher le reste du chemin. Il vous conseille aussi de faire une marche après le repas du soir. Les maîtresses de maison, proclame-t-il, devraient aller à pied faire leurs emplettes. Si ce n'est pas possible, il leur demande de prendre chaque jour le temps de faire une marche rapide.

Le Conseil assure que marcher vous permet de garder une musculature jeune, un équilibre nerveux et émotif parfait et vous donne le sentiment d'être heureux et en paix avec vous-même.

Conservation

"Trois choses, et trois choses seulement, maintiennent la vie sur cette planète. Elles sont: une mince couche de sol, un dome d'atmosphère, et un peu de pluie. C'est tout ce que le bon Dieu nous a donné, excepté une autre chose: il nous a laissé la liberté d'en faire ce que nous voudrons. Nous pouvons les gaspiller; nous pouvons les polluer; nous pouvons les négliger ou nous pouvons les conserver et les protéger et les développer et nous pouvons les laisser en héritage à nos enfants...

(Le président Lyndon B. Johnson)

FALHER

"Quelle est la véritable fonction du prêtre?"

Tel sera le thème de la prochaine catéchèse aux adultes qui aura lieu mardi prochain, le 14 janvier à 8h. p.m., à l'Ecole Routhier de Falher.

Le conférencier sera le R.P. Alphonse Turenne, o.m.i., et la rencontre sera présidée par M. Edmond Despins.

Vous êtes tous les bienvenus.

Vous aurez donc l'occasion, lors de cette rencontre, de connaître davantage le rôle du prêtre dans nos temps modernes.

Donc, à mardi le 14 janvier, à 8h. p.m., à l'Ecole Routhier, à Falher.

DONNELLY

Mme Jeanne Paquette partait pour le Québec samedi le 14 décembre; elle devait être de retour quelque temps après les fêtes de Noël.

Le 18 décembre, c'était au tour de M. et Mme Laurent Basterash et leurs enfants de partir pour Vancouver pour y passer les vacances. Ils devaient revenir le 6 ou 7 janvier.

*****

Le 26 décembre dernier fut célébré le mariage de Mlle Huguette Mercier, fille de M. et Mme Gérard Mercier de Donnelly à M. Fernand Turcotte, fils de feu M. et Mme Frégé Turcotte de Jean-Côté.

La célébration eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly puis une réception et une danse suivirent en la Salle municipale de Donnelly.

Les filles d'honneur étaient Mlle Eveline Mercier, accompagnée de M. Ubald Turcotte, et Mlle Thérèse Turcotte, accompagnée de M. Jacques Requier.

Meilleurs voeux de bonheur et longue vie au jeune couple!



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "COMPLEXE DE ROULOTTES 32-HOMMES, BANFF, Alberta" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 17 JANVIER 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.-E., CALGARY, Alberta; 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et ils peuvent être examinés aux bureaux régionaux du Ministère à BANFF et JASPER de même qu'aux bureaux de la Construction Association à CALGARY et EDMONTON.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services financiers et administratifs

ED-5013

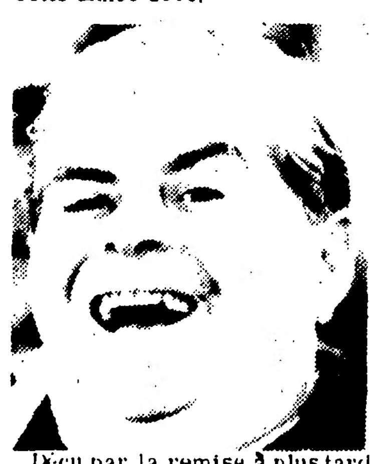
Quelques figures dominantes de 1968



L'hon. E.C. Manning qui, après 33 années de service au sein du gouvernement de la province - dont 25 comme premier ministre, s'est retiré de la vie politique pour se consacrer à la recherche.



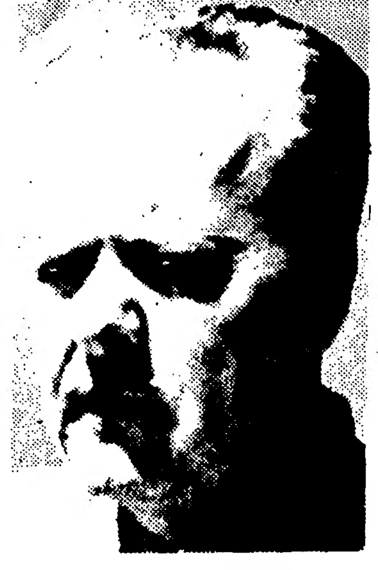
Le décès du premier ministre Daniel Johnson du Québec, a causé beaucoup d'émoi non seulement dans sa province mais partout au pays. Sa disparition de la scène nationale fut certes l'un des grands événements de cette année 1968.



Déçu par la remise à plus tard à cause de la maladie de M. Jean-Jacques Bertrand de la rencontre entre Ottawa et les provinces sur les problèmes constitutionnels, M. W.A.C. Bennett a rendu public son idée - d'ailleurs pas nouvelle - de rebâtir le Canada en cinq unités distinctes plutôt que dix provinces et deux territoires.



La skieuse Nancy Greene qui a remporté une Médaille d'Or aux Olympiques de Grenoble, de même qu'une Médaille d'Argent et s'est vu décerner le titre d' "Athlète féminine de l'année" au pays.



Le premier Canadien à recevoir une transplantation cardiaque aura été Albert Murphy, un boucher de 58 ans de Montréal. Il ne vécut cependant que 48 heures. Plusieurs autres transplantations furent ensuite pratiquées, tant à Montréal qu'à Toronto.



Dans le domaine artistique, l'on a beaucoup parlé du grand talent de la jeune Geneviève Bujold qui a d'ailleurs reçu un prix Etrog des producteurs canadiens de films. Native de Montréal, elle est maintenant mariée au metteur en scène bien connu Paul Almond.



Au football canadien, la tenue du quart-arrière Peter Liske avec les Stampeders de Calgary et sa décision de "jouer son option" ont fait les manchettes. Liske détient un record du football professionnel avec ses 40 passes de touché réussies au cours de 1967.



Dans le monde des courses, le cheval canadien Dancer's Image a fait couler beaucoup d'encre. Il a remporté le Derby du Kentucky pour être ensuite disqualifié à cause "d'usage illégal de drogue". L'honneur lui a plus tard été restitué... mais non la bourse qui l'accompagne!

Opposés au bilinguisme, ils proposent le développement multiculturel

TORONTO - Ecartant l'idée d'un Canada biculturel des représentants de 20 groupes ethniques ont endossé une résolution recommandant le développement multiculturel du pays.

Les 151 délégués à une conférence sur les droits culturels se sont dits en faveur du bilinguisme officiel, mais se sont prononcés contre le biculturalisme officiel.

Les participants à la rencontre ont aussi suggéré au gouvernement fédéral l'établissement d'un comité consultatif dont le rôle serait d'évaluer les besoins et les intérêts des ethnies qui composent le Canada afin "d'assurer leur pleine et entière participation à la promotion culturelle du Canada".

M. Leon Kossar, coordinateur de la conférence, a affirmé que c'est de nier la réalité canadienne que d'avancer qu'il n'y a que deux cultures au Canada."

Il a ajouté qu'il existait au moins 50 communautés linguistiques viables au pays "dotées de leurs propres organismes, de leurs églises etc., et qu'on parle au moins 50 autres langues ici".

Histoire

Dans une autre résolution, les délégués ont recommandé l'utilisation de textes d'histoire uniformes, reflétant objectivement la contribution de tous les Canadiens.

On a également demandé l'appui du gouvernement au Conseil canadien des arts folkloriques.

M. Kossar a souligné que les organisateurs de la rencontre espéraient influencer un rapport encore à venir de la commission d'enquête B-B au chapitre des minorités ethniques.

Les autres interventions ont été centrées sur les ethnies autres qu'anglaise et française en tant que troisième élément de la société canadienne.

Selon le professeur Clive Cardinal, du centre des recherches ethniques de l'université de Calgry, ce troisième élément pourrait agir comme médiateur dans les conflits qui existent entre les deux peuples fondateurs.

D'autre part, le directeur du quotidien montréalais Le Devoir, a exprimé l'avis que les autres groupes ethniques devraient accepter la priorité de la question des relations entre francophones et anglophones au Canada.

Il a dit accepter la nature multiculturelle du Canada, ajoutant que le pays était "principalement et premièrement... constitué d'une société bilingue et biculturelle".

Selon M. Ryan, la crise canadienne gravite autour de la "coexistence amicale de deux communautés culturelles ou deux sociétés".

La vie serait possible sur Vénus, estiment des savants américains

LOS ANGELES - Il pourrait exister une forme de vie primitive sur la planète Vénus, estiment trois savants de l'université de Californie, le Dr William Libby, prix Nobel 1960 de chimie et ses deux assistants, une physicienne suisse, Irene Aegerter et un botaniste israélien Joseph Seckbach.

Ils ont reconstitué en laboratoire les conditions de vie existant sur Vénus étudiées par la sonde soviétique lancée l'année dernière: température de surface de 540 degrés Fahrenheit, atmosphère comprenant 90 pour cent d'oxyde de carbone et pression 20 fois plus grande que celle de la terre (selon des informations postérieures, la température de Vénus pourrait atteindre 1,000 degrés Fahrenheit et la pression atmosphérique être 100 fois celle de la terre).

Les trois savants estiment que cette température extrêmement élevée pourrait être concentrée aux environs de l'équateur de Vénus, que les pôles pourraient être couverts d'une épaisse calotte glaciaire et que la planète pourrait posséder une zone tempérée capable d'entretenir une forme de vie végétale.

Le Dr Libby et ses assistants ont d'autre part établi que des plantes primitives unicellulaires telles que certains algues pouvaient non seulement survivre mais prospérer dans une atmosphère possédant jusqu'à cent pour cent d'oxyde de carbone. Les plantes plus évoluées cependant ne le peuvent pas.

Jusqu'à présent les expériences ont été effectuées à une pression égale ou 10 fois plus grande que celle de la terre. Elles doivent prochainement être réalisées à une pression 20 fois plus grande, soit celle existant probablement sur Vénus.

Les Américains contestent les honoraires de leurs médecins

NEW YORK - Le coût élevé des soins médicaux aux Etats-Unis suscite une inquiétude de plus en plus vive parmi les Américains. C'est la conclusion principale à laquelle a abouti l'Institut de sondage de l'opinion publique Louis Harris, à l'issue d'une enquête sur la santé publique et sur les taux des soins médicaux en vigueur aux Etats-Unis.

Environ trois familles américaines sur quatre déclarent que leur souci principal réside dans l'accroissement constant des honoraires exigés par les médecins; 71 p. c. des personnes interrogées ont réclamé à grands cris la diminution du prix des honoraires.

D'autre part, 53 p.c. des Américains estiment que leur pays ne leur offre pas un équipement médical suffisant. La proportion des mécontents s'élève à 75 p.c. dans les couches pauvres de la population noire et 89 p.c. parmi les Blancs les plus déshérités.

72 p.c. de ces derniers et 59 p.c. des pauvres noirs pensent qu'une bonne santé est plus importante qu'une bonne situation. Dans l'ensemble de la population, par contre, cet avis n'est partagé que par 51 p.c. des Américains.

Enfin, 25 p.c. de la population seulement estime être en moins bonne santé que les générations précédentes. Dans les classes ouvrières, toutefois, 63 p.c. des Blancs et 51 p.c. des Noirs affirment qu'ils se portent moins bien que leurs parents ou grands-parents. Ils soulignent en outre que leur santé se détériore rapidement.

De l'espoir pour les têtes chauves

PARIS - Un grand coiffeur parisien vient d'ouvrir un rayon prothèse dans une pharmacie du quartier de l'Opéra. On y trouvera des "perruques provisoires" conçues spécialement pour les bénéficiaires d'implants capillaires dont le crâne, transformé pour six mois en "carré de choix", n'est absolument pas présentable.

Ces implants capillaires, dont les résultats depuis sept mois sont plus qu'encourageants, sont pratiqués à Paris par cinq chirurgiens spécialisés dont la spécialité consiste tout simplement à greffer des portions de cuir chevelu (et bien chevelu) sur la partie hélas dénudée des crânes masculins. Six mois sont nécessaires pour les implants qui, au début, présentent l'aspect peu encourageant d'un petit jardin potager, remplacent de façon spectaculaire la chevelure originelle disparue.

Les perruques qui ont été conçues pour jouer les intérims sont extrêment légères et fixées sur une gaze spéciale dont le trempage quotidien dans une solution appropriée assure, en même temps que son entretien, une cautérisation rapide des plaies dues à la greffe. Vendues en "prêt-à-porter", c'est-à-dire très bon marché, elles ne sont pas encore remboursées par la sécurité sociale. Elles le seront vraisemblablement si l'implant capillaire devient en France un véritable fait social, comme il l'est aux Etats-Unis, où les greffes du cuir chevelu se pratiquent actuellement au rythme de 150 par jour à New York.

Où est le conducteur?

D'après une enquête sur les véhicules à moteur, chaque voiture en circulation contenait une moyenne de 3.2 personnes en 1940.

En 1950, l'occupation avait diminué à 2.1 personnes par voiture.

En 1960, la moyenne n'était pas plus que de 1.4 personne.

Diable! Si ça continue ainsi, il n'y aura personne dans chaque troisième voiture en mouvement en 1980!

-NSC Fleet Safety Newsletter

Livre de mille pages imprimé en 10 secondes

BAD GODESBERG - Des machines imprimantes de haute qualité capables de reproduire 100,000 caractères par seconde pourraient être mises sur le marché dans l'avenir. C'est-à-dire qu'un livre de 1,000 pages pourrait être imprimé en 10 secondes et que les dépêches débitées par un télescripteur en 24 heures pourraient être écoulées en quelques secondes.

Ces étonnantes possibilités ont été révélées par M. Werner Kulcke, chef du département des recherches des laboratoires I.B.M. de Boblingen, en Allemagne, au cours du séminaire scientifique et technique organisé par cette firme en RFA.

De telle performances sont rendues réalisables par l'emploi des holographies, inventions dont les idées de base, fondées sur l'application des rayons monochromatiques et directionnels des lasers, remontent à 1948. Les holographies sont des diapositives obtenues par cette cohérence des lazers permettant la reproduction des hologrammes, images virtuelles rendant le relief total.

Les holographes peuvent être non seulement de forme optique mais aussi acoustique. Une seule partie de cette diapositive permet de reproduire la totalité de l'objet holographié.

On prévoit ainsi que les futurs ordinateurs auront des circuits intégrés d'une densité accrue et plus complète. Des mémoires holographiques auraient l'avantage de n'être pas sensibles à la poussière, aux détériorations et de posséder une plus grande fiabilité.

De telles "imprimantes" de textes holographiques n'existent pas encore, mais on serait déjà en mesure de produire un prototype en laboratoire.

VIENT DE PARAITRE

L'EAU

Les Editions du Jour viennent de publier, dans la collection "Les Idées du Jour", un ouvrage longtemps attendu sur un problème d'une grande actualité: L'EAU. Les Canadiens ont toujours eu l'impression que leurs réservers en eau étaient inépuisables. Il n'en est rien considérant les besoins sans cesse croissant de notre pays. Ce problème vient de faire l'objet d'un important colloque qui réunissait à Victoria les ministres des ressources des dix provinces et du Canada.

C'est à l'occasion de ce colloque que fut lancé "L'EAU, les besoins et les ressources du Canada" par J.S. Cram, un spécialiste de la question.

En lui-même, le lancement de cet ouvrage constitue un événement dans l'édition au Canada. En effet, c'était la première fois qu'on lançait un livre en langue française et en langue anglaise, le même jour à Victoria, en Colombie-Britannique. Le lancement a eu lieu à l'hôtel Empress en présence des onze ministres des ressources du pays. L'édition en langue anglaise a été publiée par Harvest House de Montréal.

L'EAU de J. C. Cram, livre de plus de 200 pages, illustré, est en vente au prix de $2.50. Distributeur exclusif: l'Agence de Distribution populaire, 1130 est, de La Gauchetière, Montréal.

TRIBUNE LIBRE

Au sujet du français...

Monsieur le Rédacteur,

Je suis bien d'accord avec votre correspondante qui préconisait récemment de mettre des affiches bilingues ici et là... mais au sujet de son idée d'utiliser "rue" plutôt que "street", je dois dire que je l'ai essayé souvent et que ça crée de la confusion dans la livraison du courrier. C'est sans doute attribuable au manque de compréhension des postillons qui, la plupart, sont d'expression anglaise.

Et que feriez-vous avec Connors Road, Landsdown Drive, Riverside Crescent, etc.? J'ai essayé à Maillardville de mettre C.-B. au lieu de B.C. et il y a de mes lettres qui sont finalement arrivées en Nouvelle-Ecosse ou à Montréal! Il me semble qu'il faut parfois se servir de diplomatie et d'un grain de bon sens dans tout ce que l'on entreprend plutôt que de nous placer dans la catégorie des "St-Léonard", au Québec!

Si vous préconiserz plus de télévision ou de radio française là je suis bien certaine qu'un grand nombre de citoyens vous appuieront.

Mme A. Doré



NOUS FAISONS NOTRE LE LARGE SOURIRE ET LA MINE ENJOUEE DE CE JEUNE HOMME POUR VOUS SOUHAITER A TOUS, UNE BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE ANNEE... SANS OUBLIER LE SOUHAIT TRADITIONNEL CHEZ NOUS: "LE PARADIS A LA FIN DE VOS JOURS".

Pas touchée par la crise monétaire, Aquitaine poursuit son expansion dans l'ouest du Canada

Aquitaine Company of Canada Ltd. est devenue une compagnie publique à la suite d'une émission au Canada de 1,100,000 actions représentant 6.66 pour cent de son capital-actions au prix de $14.25 l'action. L'émission fut sursouscrite.

Avec les produits de l'émission - $15,675,000 – ajoutés aux arrangements financiers précédents et à ses propres ressources canadiennes, Aquitaine est devenue financièrement indépendante de la compagnie mère fançaise. L'organisation canadienne ne se trouve donc pas affectée par la crise monétaire actuelle en Europe et procède selon les plans avec son programme d'expansion.

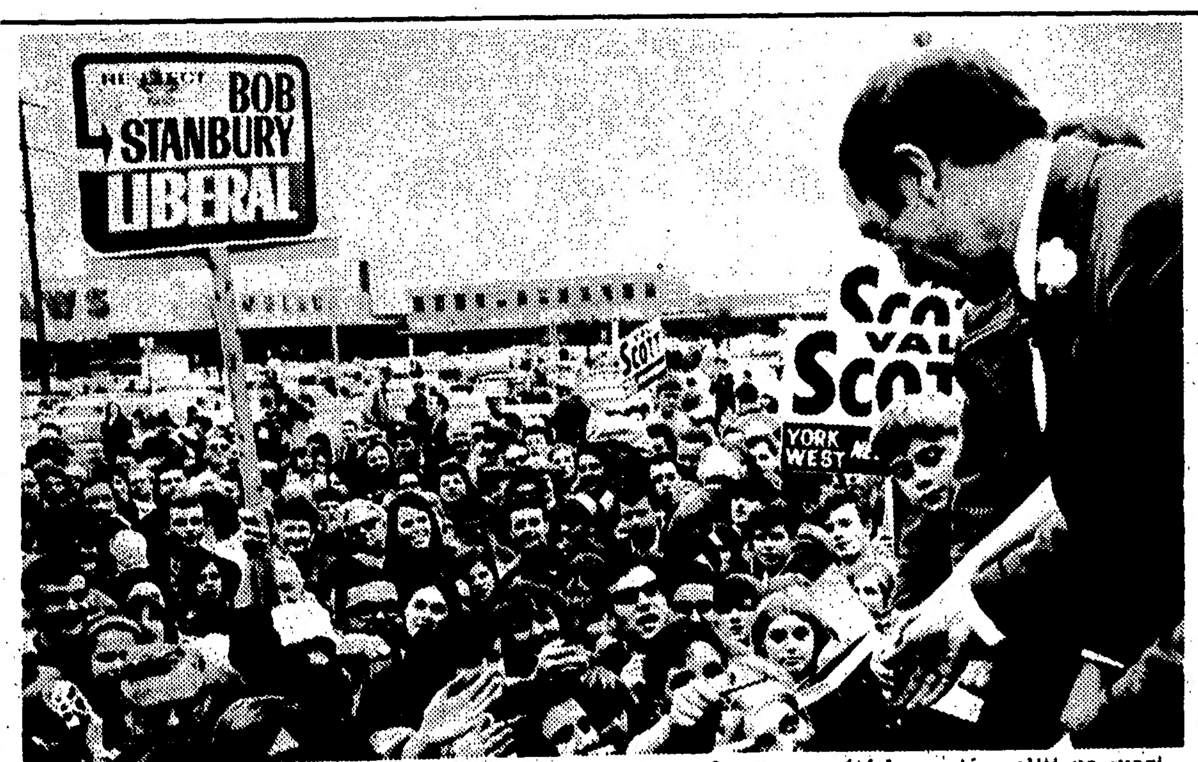
Tout en continuant avec son exploration actuelle et ses opérations de production avec Banff Oil Ltd., dans les provinces de l'ouest et les Territoires du Nord-Ouest, Aquitaine augmente ses propres activités dans les bassins sédimentaires du Nord, dont l'avenir semble particulièrement attrayant en regard du développement récent en Arctique.

Depuis le 31 juillet 1968, un total de 11,794,221 acres nettes (19,539,268 acres brutes) a été acquis par Aquitaine. La plus grande partie de cette étendue est située dans des régions au large des côtes des Territoires du Nord-Ouest, des îles de l'Arctique et de la baie d'Hudson, et a été obtenue par Aquitaine par l'entremise de demandes de permis au fédéral pour l'exploration pour le gaz et le pétrole.

Un total de 994,890 acres nettes est situé dans la mer Beaufort et dans le golfe Amundsen entre le continent et les îles Banks, alors que le total de 497,134 acres nettes a été acquis dans le bassin Sverdrup des îles de l'Arctique. Quelque 14,458,000 acres brutes ont été enregistrés et se situent dans la baie d'Hudson pour les groupes opérés par Aquitaine, répartissant 6,239,296 acres nettes à la compagnie.

Par suite de son association avec Banff, Aquitaine a acquis un total de 2,175,000 acres (2,900,000 acres bruts) dans les provinces de l'Alberta, de Colombie-Britannique et de Saskatchewan.

Dans le domaine de l'exploration des minéraux, Aquitaine a obtenu du gouvernement manitobain quatre réserves géophysiques couvrant un total de 414,720 acres où la compagnie possède un intérêt à 75 pour cent.



L'un des grands événements de 1968 - le plus grand peut-être - aura été la montée politique quasi-incroyable de Pierre Elliott-Trudeau et sa victoire retentissante aux élections nationales générales du 25 juin. Il a su donner à sa campagne un élan tel que c'est par milliers que les Canadiens se pressaient partout où il devait être orateur.

Il y a cent ans, Jules Verne imaginait un train spatial de la Terre à la lune

Sur les quais de la Seine, un jeune homme aux habits fatigués fouille dans les boîtes des bouquinistes. Il a vingt ans. Il habite, avec un copain musicien, une chambre de bonne dans la rue de l'Ancienne Comédie. La vie pour lui est rude. Jules Verne vient de jeûner une semaine entière pour pouvoir s'acheter les oeuvres complètes de Shakespeare. Il est pourtant venu de Nantes à Paris pour étudier le droit. Mais, depuis toujours, ce qu'il aime, c'est "la mer, la musique, et la liberté". Et l'aventure. Jamais il n'oubliera les quais du port de Nantes où s'entassaient des cages pleines de perroquets et d'oiseaux de paradis dans l'odeur forte des cordages, du poivre et du goudron. Un jour, il avait à peine onze ans, il s'était embarqué en cachette comme mousse à bord de la "Coralie". Il voulait rapporter un collier des îles à sa cousine Caroline dont il était un peu amoureux. Rattrapé à temps par son père, Jules promit de ne plus voyager qu'en rêve.

Cinq semaines en ballon

Heureusement pour nous, il ne tiendra pas ses promesses. Bien sûr, c'est d'abord son imagination qui voyage lorsqu'il écoute les récits de son ami Jacques Arago qui a parcouru toutes les mers du globe, ou encore les folles histoires de Félix Tournachon. La dernière fantaisie de cet original s'appelle le Géant, un ballon qui doit le conduire en Afrique. Jules Verne se voit aussitôt survolant des pays merveilleux et se met à écrire son premier grand roman: "Cinq semaines en ballon". Mais où l'imprimer? Après plusieurs refus, Jules Verne, un matin d'octobre 1862, se présente avec son manuscrit chez M. Hetzel, un éditeur passionné par la science de son époque. L'auteur tremble. L'éditeur s'enthousiasme. Alors va commencer cette collaboration dont naîtront les soixante-trois volumes des "Voyages extraordinaires".

Savant comme une bibliothèque

Jules Verne travaille comme un romain. Jusqu'au surmenage parfois. On l'a souvent présenté comme un rat de bibliothèque dévorant des documentaires du matin au soir. On oublie les "Saint Michel". En effet, après le succès de son livre "de la Terre à la Lune" Jules Verne s'est acheté une petite maison sur la dune, dans l'estuaire de la Somme, et une petite barque de pêche baptisée "le Saint-Michel", son premier bateau. Et le troisième un voilier. Et le troisième un yacht à vapeur avec lequel il réalise de véritables croisières au Maroc, en Algérie, en Hollande, en Ecosse, en Norvège, dans la Mer Baltique, dans la Méditerranée.

Comme tous les marins du monde les yeux pleins de mystères, Jules Verne, le savant, observe et réfléchit. Quand, par exemple, au cours d'une croisière, il découvre la puissance militaire de l'Allemagne, il essaiera, dans "les 500 millions de la Bégum", d'en alerter ses lecteurs; car dans toutes ses oeuvres, Jules Verne garde le souci du bonheur des hommes.

La poésie avant tout

On a trop fait, je crois, de Jules Verne le "prophète" de la science. Il annonce le sous-marin (le Nautilus de "20,000 lieues sous les mers") l'hélicoptère (l'Albatros de "Robur le Conquérant"), le cinéma parlant ("le Château des Karpathes")... C'est vrai. Mais pour moi, lire Jules Verne, c'est surtout d'abord "la belle aventure o gué" jusque dans les mondes fantastiques, "le Centre de la Terre", par exemple. Et aucun film d'exploration dans les grottes ou même la lune, ne pourra jamais traduire toutes les images qui sont nées dans ma tête d'une seule description de ce génial visionnaire.

SACHA



Joe Dassin

Grand, souriant aimable, Joe Dassin nous a parlé de ses chansons et de ses voyages. Car, pendant plusieurs années, le fils du célèbre cinéaste Jules Dassin a forcément voyagé beaucoup son père étant appelé à réaliser des films tant aux Etats-Unis qu'en Europe. C'est ainsi qu'il a fait dix lycées en deux ans. Joe Dassin est d'ailleurs né à New York. Mais maintenant, il veut voler de ses propres ailes. Quand on lui demande si son père l'a aidé à entrer dans le monde du spectacle, il se contente de répondre avec un sourire: "Disons que ça ne m'a pas nui..."

Joe Dassin a fait mille travaux avant de se lancer dans la chanson. Il a été camionneur, il a étudié la médecine, il a été garçon de table dans un restaurant américain qui présentait des spectacles, et c'est là, en fait, qu'il commencé à chanter. Il écrit la moitié de ses chansons et il travaille en collaboration avec un parolier.

Joe Dassin chante un peu comme Brassens. D'ailleurs, quand on lui demande quels sont les auteurs, compositeurs et interprètes qu'il aime ou qui l'ont influencé, il place "Brassens et Félix Leclerc dans une classe à part".

Joe Dassin a joué de petits rôles dans "Topkapi", "What's New Pussycat?" et "Lady L", mais il n'a pour l'instant aucun autre projet de cinéma. Au printemps, à Paris, il chantera au Théâtre de l'Ouest parisien et ensuite à l'autre bout de la ville, au Théâtre de l'Est parisien.

VIENT DE PARAITRE

"DE Z à A"

PAR SERGE LOSIQUE

Ce livre, qui vient de paraître aux Editions du Jour, est, comme le titre l'indique, difficilement classifiable. Ni essai, ni roman traditionnel, ni journal, ni poésie. Mais de tous ces genres, il garde un peu la marque, si infime soit-elle. La réalité de l'homme technologique ne s'exprime plus par les genres littéraires conçus aux siècles passés.

En somme, c'est un vol d'oiseau sur la condition de l'homme d'aujourd'hui décrite dans un style sans nuances qui reflète plus fidèlement l'ère des ordinateurs. Et comme dans un monde ultra-rapide il est illusoire de suivre les événements d'après un ordre logique (comme c'est le cas du roman traditionnel), ce livre a épousé tout simplement l'esprit de son temps, généreux et insolent à la fois, changeant brutalement et imprévisible dans son déroulement.

L'ouvrage pourra paraître une critique des temps modernes. Il l'est partiellement. Mais il est davantage comme une sorte de témoignage sur l'impossibilité de réconcilier la vie de l'individu avec l'engrenage des institutions sociales. Ce dernier problème n'est pas particulier à notre époque. Seulement il est peut-être plus dramatique aujourd'hui, car l'homme est arrivé à la condition du "toutou numéroté". Et cela au nom du "progrès" pour lequel il a lutté des siècles durant. Tel est le terrible paradoxe de l'homme moderne qui se veut essentiellement libre.

Ce livre n'est certainement pas basé sur le journal intime de l'auteur. S'il est publié il faut que les idées y passent, toujours controversées, passionnées, de plusieurs courants de la vie et qui ne sont pas nécessairement ses idées personnelles. Le livre est en vente au prix de $2.00. Distributeur exclusif: L'Agence De Distribution Populaire, 1130 est, De La Gauchetière, Montréal.

VIENT DE PARAITRE

KESTEN

par Yves Thériault

KESTEN, qui vient d'être lancé aux Editions du Jour, sera sans nul doute accueilli comme un très grand Thériault. L'auteur y décrit une lutte, un duel à mort entre un homme et un cheval. C'est en même temps une histoire d'amour dépouillée, dure, violente.

Le cadre: l'Ouest canadien d'aujourd'hui. En arrière-plan ou plutôt en surimpression: une saga qui, comme le roman, met en scène un homme et un cheval s'opposant dans un combat sauvage dont l'enjeu n'est rien d'autre que leur race.

Avec cette puissance d'évocation qui lui est bien particulière, Yves Thériault impose l'image de l'homme à l'état brut qui peut, sans se trahir - et c'est là un aspect nouveau de l'oeuvre du romancier - vivre dans un monde résolument plus moderne que primitif.

KESTEN, publié dans la collection "Les romanciers du Jour", est en vente partout au prix de $2.00.

Distributeur exclusif: l'Agence de Distribution populaire,



Le ministre des Postes a annoncé qu'un timbre commémoratif de 6 cents sera émis par les Postes canadiennes le 20 février prochain en mémoire du T.H. Vincent Massey, premier Canadien de naissance à occuper le poste de Gouverneur général.

Né en Ontario (à Toronto) en 1887, M. Massey a commencé ses fonctions de représentant personnel de la reine en février 1952 et s'en est acquitté avec tant de distinction que la durée normale de 5 ans de son mandat fut prolongée à un peu plus de sept ans.

COURSE A LA PLUME

Les élèves commencent une dictée. Eliane se penche vers Gisèle:

-Dis, on met un l ou deux l à alouette?

Gisèle répond:

-Ben deux l, puisque c'est un oiseau.



Que réserve la mode aux jeunes hommes en 1969? Vous en avez ici une idée. Ajoutons que les pantalons seront portés selon le style de la Marine, en s'élargissant vers le bas.

A VOTRE SERVICE!

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDRONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE LECTEURS OU LECTRICES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE CERTAINES DE LEURS CHANSONS FAVORITES.

A FORCE DE REVER

Interprète: Mireille Mathieu

A force de rêver à tous ces mots d'amour
Qu'on murmure à chaque coin de la terre
A force de rêver à tous ces mots d'amour
Il faudra bien un jour que je les dise à mon tour

Là je nous vois, tu as juste vingt ans, tu m'aimes
Moi je nous vois les cheveux dans le vent, je t'aime
Le temps, le temps de se le dire
Déjà l'image se déchire

A force de rêver et d'y croire toujours
Il faudra bien un jour que ça m'arrive à mon tour
Toi, je sais bien que tu vis quelque part au monde
Toi, j'irai te chercher à l'autre bout du monde

Il faudra bien que je te trouve
Il faudra bien qu'on se découvre
A force de rêver et d'y croire toujours
Il faudra bien un jour que ça m'arrive à mon tour

A force de rêver à tous ces mots d'amour
Enfin tu es sorti, sorti de l'ombre
A force de rêver et d'y croire toujours
Te voilà devant moi et je te garde, mon amour

Flairetout...

La date change en plein Océan Pacifique. A l'ouest d'une ligne de démarcation la date est toujours en avance d'un jour, comparée à celle admise du côté est. Si Rayer part de Tokyo un lundi, il arrive à Honolulu un dimanche. S'il repart le même jour, il sera à San Francisco lundi!

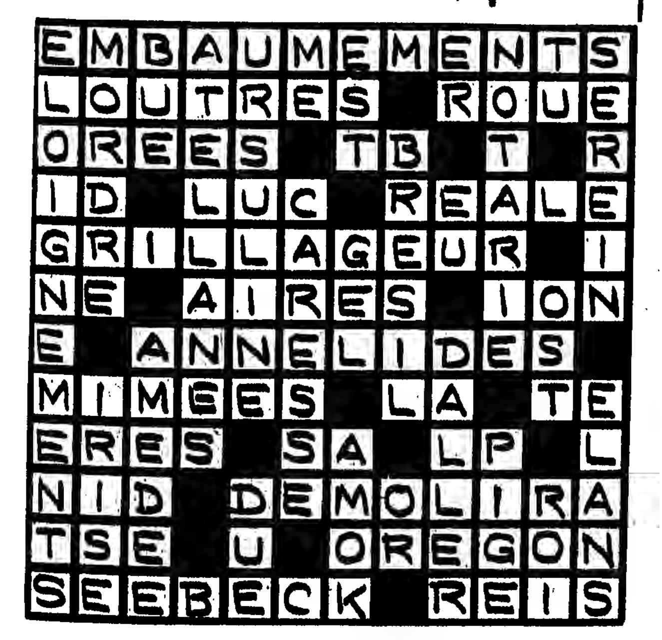
Les 8 erreurs...

1. Les étiquettes des bouteilles de gauche.
2. La manche du bébé de gauche.
3. La montre de la dame de gauche.
4. Le bavoir du bébé de droite.
5. La jupe de la dame de gauche plus courte.
6. La pierre du mur plus petite.
7. La ceinture de la dame de droite.
8. Le réverbère.

Casse-tête

Combien de points doit-il y avoir sur le dessus du dé, en haut à gauche?

Solution, p. 15


EMBAUMEMENTS
LOUTRES ROUE
OREES TB T R
ID LUC REALE
GRILLAGEUR I
NE AIRES ION
E ANNELIDES
MIMEES LA TE
ERES SA LP L
NID DEMOLIRA
TSE U OREGON
SEEBECK REIS

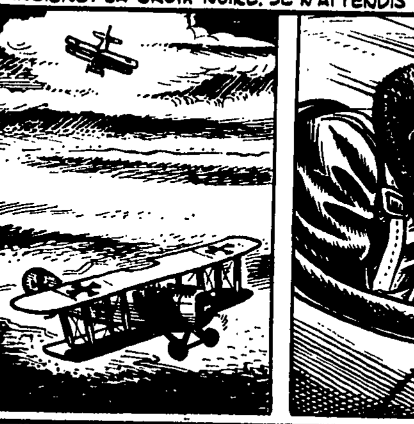
PILOTE TEMPETE

NOUS CRAIGNIONS PLUS LE SOMMEIL ET L'ÉPUISEMENT QUE LES ALLEMANDS. LE TÉLÉPHONE SONNAIT...UN SCOUT DE L'AIR ENNEMI GUIDAIT UN FEU D'ARTILLERIE MEURTRIER.

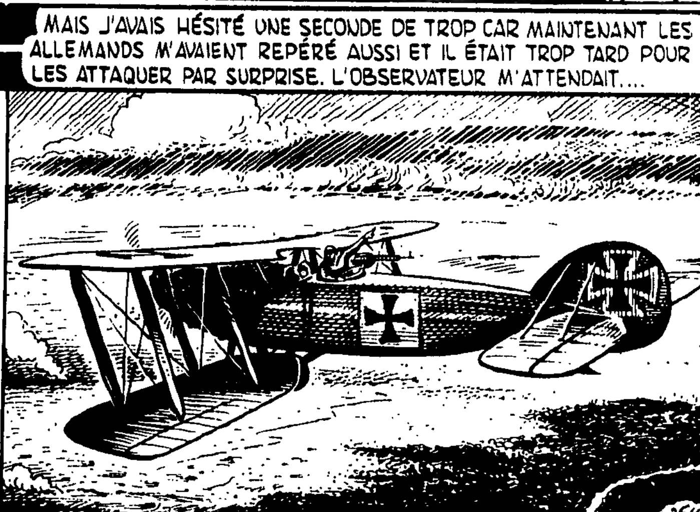
POURRIONS-NOUS VENIR À LA RESCOUSSE ?...PLUS MORT QUE VIF JE GRIMPAI DANS UN "CAMEL" PARCE QUE MON PROPRE SPAD ÉTAIT EN RÉPARATION.

SUR LE FRONT PENDAIT UN GROS NUAGE DE POUSSIÈRE, CAUSÉ PAR LE FEU DE L'ARTILLERIE. SOUDAIN JE DÉCOUVRIS L'AVION ENNEMI...

2639



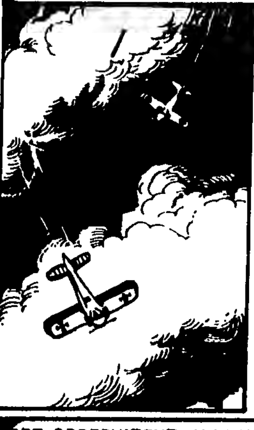


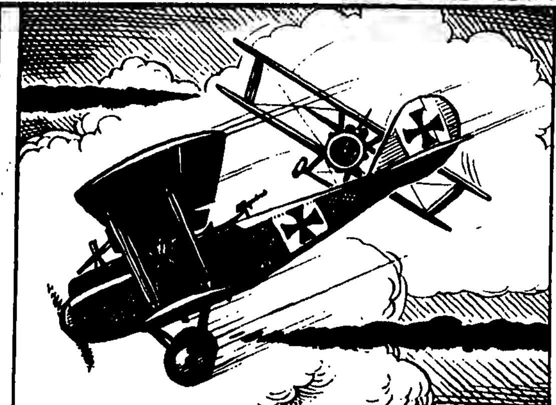


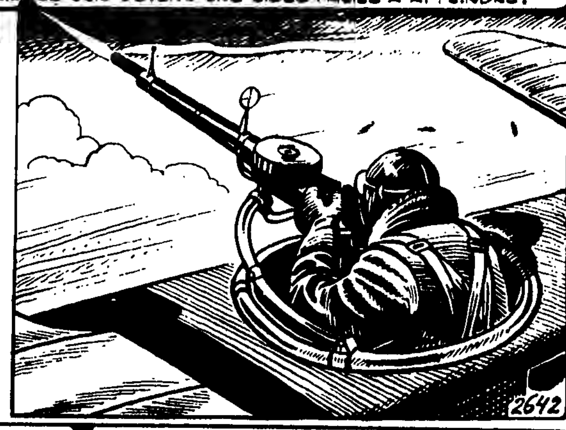
L'OBSERVATEUR DU BRISTOL POUVAIT MANOEUVRER SES DOUBLES MITRAILLEUSES LEWIS DANS TOUS LES SENS LE LONG D'UN ANNEAU ET RENDRE UNE ATTAQUE DE L'ARRIÈRE ASSEZ DIFFICILE. JE PRIS ALORS LA DÉCISION DE CONCENTRER MON TIR D'ABORD SUR LUI. J'AVANÇAI À TOUTE VITESSE...

...TIRANT AVEC MES MITRAILLEUSES VICKERS SYNCHRONISÉES À TRAVERS LES PALES DE L'HÉLICE TOURNOYANTE. SANS DOUTE AVAIS-JE TOUCHÉ NET LE MITRAILLEUR CAR JE LE VIS S'AFFAISSER SUR SON SIÈGE...

2641

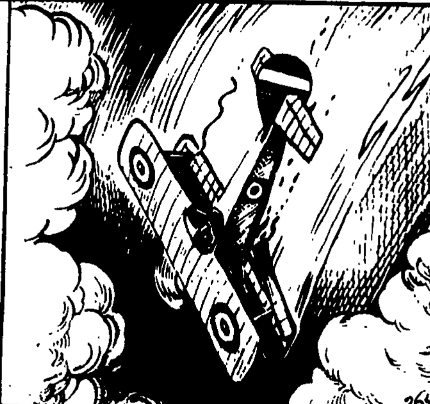






CET OBSERVATEUR ALLEMAND DEVAIT ÊTRE UN HOMME EXPÉRIMENTÉ CAR IL M'AVAIT JOLIMENT EU! SON PLOMB ATTEIGNIT MON SOPWITH AVANT QUE JE PUISSE LUI RENDRE LA PAREILLE...

JE PERDIS CONTRÔLE ET TOMBAI EN SPIRALE VERS CE PAYSAGE VOLCANIQUE EN BAS.





GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

A L'ATTENTION DES PROPRIETAIRES ET OPERATEURS D'EQUIPEMENT MOBILE

A compter du 1er janvier 1969, tout équipement mobile prévu dans les définitions mentionnées ci-dessous sera à nouveau sujet à l'obtention d'une licence, si tel équipement mobile est utilisé n'importe où dans la province, sauf dans les villes ou les Parcs nationaux.

Des Inspecteurs sont constamment en devoir pour vérifier cet équipement mobile. Toute violation aux prescriptions de la Loi est passible de poursuites légales. Il est prévu par la Loi que les violations peuvent donner lieu à l'imposition d'amendes et à la saisie de l'équipement.

Les définitions suivantes sont extraites de la Loi sur le Licenciement de l'Equipement mobile:

d) "EQUIPEMENT MOBILE"

(i) signifie pièce d'équipement ou de machinerie pouvant se mouvoir sur le lieu de travail par sa propre puissance, en y étant tiré ou transporté et ne devant pas être affixé à la terre, et

(ii) comprend l'équipement utilisé pour l'exploration séismographique et, sans restreindre la généralité énoncée plus haut, comprend

(a) équipement d'enregistrement séismographique et toutes parties attenantes,

(b) câbles conducteurs et bobines d'enroulement du câble, géophones, amplificateurs et caméras,

(c) équipement pour explosions ou détonations,

(d) unités de creusage et toutes parties s'y rattachant ou qui en font partie, et

(e) équipement de pompage et réservoirs, mais

(iii) ne comprend pas

(a) les véhicules licenciés aux termes de la Loi sur les Véhicules et la Circulation sur les Routes, ou la Loi sur les Véhicules de Service Public, à l'exclusion de l'équipement ajouté sur de tels véhicules, et

(b) de l'équipement, autre qu'ajouté aux véhicules, utilisé pour le creusage d'un puits d'huile ou de gaz;

(e) "municipalité" veut dire une ville, un village, un district municipal, un comté, un district en friche, une région spéciale, un district d'amélioration métis ou une réserve forestière.

(d) "propriétaire" inclus une personne faisant la location d'équipement mobile ou possédant l'usage exclusif d'une pièce de ce genre en vertu d'une entente de location ou autrement;

NOTE: Tout équipement mobile dont la valeur originale, au prix de liste, est moindre de $2,000 n'a pas besoin de la licence aux termes de cette Loi.

Les licences sont disponibles aux bureaux du Ministère des Affaires Municipales à Edmonton, Calgary, Drumheller, Grande Prairie, Lethbridge, Medicine Hat, Red Deer, Bonnyville, Edson, Evansburg, High Level, High Prairie, Lac LaBiche, Peace River, Rocky Mountain House, Spirit River, Valleyview, Westlock et aux bureaux des Régions spéciales à Hanna, Oyen et Consort.

Les demandes d'information au sujet du licenciement devraient être adressées à:

J. K. THOMSON, Superviseur, Licenciement de l'Equipement mobile,
10363-108e rue, Edmonton
Tél.: 422-8591

A.W. MORRISON,
Sous-ministre

Vive les soupes chaudes!



Les sportifs ne sauront résister au goût et au parfum délicat de ce chowder "Rayon de soleil". C'est en effet, un mets digne des gourmets, de plus il est facile à préparer. Ayez sous la main de la poudre de lait écrémé, quelques cubes de bouillon de poulet, des légumes frais ou en conserve... et voilà! Au moment de servir, saupoudrez de persil ou parsemez de fromage cheddar râpé. Qu'en pensez-vous?

En janvier, des hordes de skieurs s'en donnent à coeur joie sur les pentes neigeuses. Connaissez-vous leur plus grande préoccupation après quelques heures de ce sport trépidant? Manger! Eh oui! ce sport a le don d'éveiller des appétits gargantuesques, il faut donc prévoir pour les skieurs, des repas substantiels et simples à préparer. D'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que les goumets et les gourmands du soir sont bien souvent les skieurs de l'après-midi.

Afin de satisfaire les sportifs affamés, les petites marmites (chowder), servies encore toutes fumantes n'ont pas leur pareil. Ce sont même des plats très recherchés et d'autant plus attrayants, si vous y ajoutez le piquant et la couleur des tomates... le goût délicieux et subtil des carottes... l'arôme délicat du céleri... la saveur caractéristique des oignons... sans oublier le mélange savoureux de maïs et de pommes de terre, toujours digne des plats riches et succulents.

Donnez à ces bonnes soupes chaudes une note d'élégance et garnissez-les de croûtons, bacon croustillant, chips, fromage râpé, persil haché ou céréales émiettées. Biscuits salés, pain à l'ail, petits pains chauds seront les compagnons parfaits de ces bons petits plats. Et sans plus tarder, offrez-les dans une cocotte.

A cet effet, nous vous suggérons deux excellentes recettes, préparées à base de poudre de lait écrémé. Vous vous féliciterez de les connaître.

SOUPE EXQUISE A L'OIGNON

3 c. à table de beurre fondu
4 tasses (1-1/2 livre) d'oignons tranchés
1/2 tasse d'eau bouillante
3 c. à table de farine
1-1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de sucre
1 tasse de poudre de lait écrémé
3 tasses d'eau froide
1 c. à table de persil haché

Sauter au beurre les oignons jusqu'à ce qu'ils soient transparents, 5 à 10 minutes. Ajouter l'eau bouillante et mijoter à couvert jusqu'à ce que les oignons soient tendres, environ 15 minutes. Mêler farine, assaisonnements, sucre et poudre de lait; ajouter graduellement l'eau froide et brasser pour rendre lisse. Ajouter aux oignons, cuire en brassant jusqu'à ce que la soupe épaississe. Ajouter le persil. Quantité: 5-1/2 tasses.

CHOWDER RAYON DE SOLEIL

3 c. à table de beurre fondu
3 tasses de carottes, en dés
1-1/2 tasse d'oignons hachés
1/2 tasse de céleri, en dés
2 tasses de pommes de terre crues, en dés
2 tasses d'eau bouillante
2 cubes de bouillon de poulet
1-1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 tasse de persil haché
2/3 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses d'eau froide
1/4 tasse de fromage cheddar râpé

Sauter au beurre carottes, oignons et céleri jusqu'à ce que les oignons soient transparents, environ 10 minutes. Ajouter pommes de terre, eau bouillante et cubes de bouillon. Assaisonner et mijoter à couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres, environ 15 minutes. Mêler poudre de lait et eau froide puis ajouter à la première préparation. Réchauffer sans laisser bouillir. Parsemer de fromage râpé et servir. Quantité: 7 tasses.

Prévisions pour l'année 1969!

Quelles sont les prévisions agricoles et alimentaires pour l'année 1969? Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous en donnent un exposé.

VIANDE

Le porc constituera un bon achat. Les prix demeureront sensiblement les mêmes dans les prochains mois mais baisseront plus tard durant l'année. En raison de l'augmentation des approvisionnements de boeuf, on prévoit que la consommation sera plus élevée. Par contre, les prix seront sensiblement les mêmes.

VOLAILLE

Au cours de la première partie de l'année, la production de la volaille, particulièrement de la dinde et des poulets augmentera. Cependant, les prix resteront stables.

OEUFS

Il y aura une baisse dans la production des oeufs au cours de la première partie de l'année. On s'attend donc à ce qu'il y ait une hausse de prix.

PRODUITS LAITIERS

La vente de lait augmentera tout particulièrement le lait écrémé 2 p. cent.

La consommation de crème glacée et de fromage s'accroît toujours alors que la demande de beurre diminue.

De larges approvisionnements de lait écrémé en poudre seront disponibles pour le marché local de même que pour l'exportation.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

Pommes - Il y aura de petits approvisionnements de pommes. Par conséquent, les prix seront plus élevés.

Pommes de terre - La récolte de pommes de terre a été sensiblement moindre que celle de l'an dernier au Canada et aux Etats-Unis. On s'attend donc à ce que les prix soient légèrement plus élevés au Canada.

Oignons et carottes - Dû à la grande récolte de carottes et d'oignons, les prix seront inférieures à ceux de l'an dernier.

Navet - Il y aura de bons approvisionnements de navet.

Fruits et légumes en conserve - Les fruits en conserve tels pêches, poires et pommes transformées (jus, sauce, garniture de tarte) seront en quantité suffisante. Il y aura moins grande quantité de petits fruits transformés qui seront disponibles sur le marché.

Les légumes en conserve tels, tomates et jus de tomate, sont abondants et de bonne qualité.

Légumes congelés - On prévoit une abondance de pois, haricots et maïs congelés.

MIEL - Il y a de bons approvisionnements de miel mais les prix seront stables.

PRODUITS DE L'ERABLE

Les approvisionnements de sirop d'érable canadien sont bons et les prix seront plus bas.

Les carottes dans l'histoire

Saviez-vous qu'à travers les âges l'usage qu'on fit de la carotte a été aussi varié que surprenant? Au temps des Grecs, ce légume avait la réputation d'être un excellent tonique, mais il était considéré plutôt comme un médicament qu'un aliment.

Introduit en Angleterre au XVIe siècle, ce légume à couleur vive devient bientôt la coqueluche des femmes. En effet, selon la mode du moment on ornait ses cheveux de tiges de carottes! Vous souriez peut-être, mais songez aux perruques vertes, roses et bleues d'il y a 4 ou 5 ans.

En Allemagne, on avait l'habitude de moudre les carottes puis de les faire sécher. On les utilisait ensuite comme substitut du café. Plus près de nous, il y a environ un siècle, les carottes furent utilisées comme nourriture à bestiaux. C'est ainsi qu'au cours de l'histoire, elles ont eu leurs moments de gloire.

Maintenant les carottes que nous connaissons sont élégantes, longues, minces, de forme régulière, d'une belle couleur orange. Ce légume à saveur sucrée a peu en commun avec celui d'autrefois, car, tout comme le reste, il a changé.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNITES DE QUAIS FLOTTANTS POUR UN NOUVEAU QUAI A FORT WRIGLEY, T. N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 15 janvier 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225-100e avenue, Edmonton, Alberta; 9943-109e rue, EDMONTON, Alberta; 7e Etage, Edifice Begg, VANCOUVER, C.-B., et ils peuvent être examinés aux Bureaux de Poste de Yellowknife, Hay River et Inuvik, T. N.-O.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services
financiers et administratifs

ED-5016

Erreurs à ne pas commettre pour maigrir

Vous avez décidé de perdre quelques livres non pas en suivant un véritable régime établi par le médecin, mais simplement en rééquilibrant votre alimentation, car vous savez maintenant dans l'ensemble ce que vous ne devez pas manger qui peut nuire à votre ligne. Mais peut-être n'avez-vous pas encore perdu un certain nombre de croyances qui vous maintiennent dans l'erreur et réduisent en partie vos plus sincères efforts.

Les sandwiches

Par exemple, vous croyez bien faire en sautant le déjeuner de midi et en prenant à la place un sandwich. Or, un sandwich, composé de 4 onces de pain (300 calorie), 2 onces de jambon (165 calories) et de beurre (50 calories) vous apporte 515 calories, soit le double d'un repas composé d'un bifteck grillé, d'un plat de légumes verts avec beurre (274 calories). Et le sandwich se digère moins bien!

Le jus de fruit

Beaucoup de femmes boivent des jus de fruits qu'elles croient inoffensifs. Or, un verre de jus d'ananas apporte 120 calories, tandis qu'un verre de bière en apporte 67 et un verre de lait 96. Elles pensent également que les boissons font "gonfler". Or les médecins conseillent maintenant de boire à sa soif (principalement entre les repas) car en restreignant l'eau, on déclenche par réaction la sécrétion d'une hormone qui la fixe dans l'organisme. En revanche, une absorption abondante favorise l'élimination: l'eau entraîne l'eau!

Manger entre les repas

"Ca fait grossir", disent les unes. "Ca fait maigrir", disent les autres. En fait, "Ca" fait rien du tout. Il vaut mieux calmer la faim quand elle tenaille, mais pas n'importe comment. Avec un biscuit, une pomme, une carotte crue, une biscotte beurrée, une tasse de bouillon, un oeuf dur, oui. Des dattes (305 calories les 4 onces), des fruits secs (285 c.), des olives (224 c.), des croustilles (10 c. l'une), des amandes grillées (650 c.), 2 tranches de salami (210 calories) apportent trop de sucre et de matières grasses.

Les fruits

On croit à tort que les fruits ne font pas grossir. Or ils sont aqueux et ils font gonfler. Sucrés ou oléagineux, ils apportent une certaine quantité de sucre et de corps gras. Il est bon de savoir qu'une livre d'oranges apporte 3 onces de sucre, soit 400 calories; 2 livres de pêches apportent 5 onces de sucre, soit 600 calories, la même quantité de raisins ou de figues apportent 6 onces de sucre soit 800 calories. Deux livres de noix, noisettes ou amandes apportent 3 à 4 onces de matières grasses, soit environ 600 calories. Il ne faut pas consommer plus d'une livre de fruits frais aqueux par 24 heures.

Le petit déjeuner

La biscotte dans une tasse de café noir sans sucre: fini! Il faut après douze heures de jeûne, consommer des aliments qui apportent l'énergie nécessaire pour travailler sans fatigue. Cela ne fait pas grossir si l'on mange moins à midi et l'on passe une meilleure journée. Les calories du petit déjeuner se dépensent, celles du dîner tournent en graisse.

Le sport

On pourrait penser que faire du sport fait maigrir. On a en effet, calculé que la dépense pendant une heure de marche est de 500 calories environ. En fait l'effort physique fait très peu maigrir d'abord parce que l'appétit se trouve stimulé, que l'on mange davantage, avec un bon prétexte.

Donc, on récupère très vite. Ensuite, parce que la fatigue provoquée, l'ef ort active la sécrétion des toxines qui ne sont pas toutes éliminées. Enfin, l'exercice physique développe les muscles, ce qui n'est pas toujours nécessaire.

Steak-salade-fromage

Oui à la salade, mais il vaut mieux la prendre en entrée au début du repas, car d'un fort volume, elle calme l'appétit à bon compte. En outre, l'acidité du vinaigre déclenche les sécrétions de l'estomac et favorise la digestion. Oui au steak, mais grillé et non pas à la poêle. Non, au fromage qui est plus calorique qu'on le croit. Il apporte en moyenne 4 calories par gramme, les moins riches en apportant autant que les viandes.

Quoi qu'on en dise, les Russes ne se désintéressent pas de la mode. Les couturiers soviétiques sont bien au fait de ce qui se passe "à l'ouest" et suivent les courants populaires. En voici pour preuve un manteau de lainage rouge cerise avec garnitures et chapeau de fourrure blanche. Les jeunes Russes seraient tout aussi conscient(e)s de leur apparence que ceux et celles d'Europe ou d'Amérique, mais il leur est presque imppssible de se vêtir à leur goût à cause des prix exhorbitants qu'on leur demande.

HORAIRE DES EMISSIONS

DU LUNDI AU VENDREDI

6:50 - Ouverture
6:55 - A notre horaire
7:00 - Nouvelles
7:03 - Météo et Sports
7:05 - Radio-réveil
7:25 - Nouvelles
7:30 - Chez Miville
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditation
8:15 - Radio-réveil
8:28 - Nouvelles
8:30 - Radio-réveil
9:00 - Nouvelles
9:03 - Météo
9:05 - Avec Simone
9:10 - Au gré du vent
9:33 - Le Père Legault écoute...
10:00 - Nouvelles
10:03 - Place aux femmes
11:00 - Radio-journal
11:15 - Pochades
11:30 - Les Joyeux Troubadours
11:55 - Intermède
12:00 - Douze à la une
1:00 - Méli-mélo
1:05 - D'une certaine manière...
1:15 - Méli-mélo
1:16 - Chansonnettes
1:26 - Méli-mélo
1:27 - Langage de mon pays
1:35 - Méli-mélo
1:40 - Si femme savait
1:52 - Méli-mélo
2:00 - Kiosque à musique
3:00 - Ranch 680
4:00 - Présent
4:28 - Autour d'une chanson
5:00 - Radio-journal
5:20 - Sports
5:26 - Mini-concert
6:00 - Nouvelles
6:05 - Mini-concert
6:30 - Chapelet
6:45 - Un homme vous écoute
7:00 - Salut les Copains
8:30 - Radio-journal
9:00 - Selon le jour
12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
12:05 - Météo et Sports
12:08 - Méditations
12:10 - Fin des émissions

CHANGEMENTS QUOTIDIENS

LUNDI

9:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Sur toutes les scènes du monde

MARDI

9:00 - Prog. italien
10:00 - Des livres et des hommes
10:30 - Espaces romanesques
11:00 - Orch. symphonique

MERCREDI

9:00 - Prog. polonais
9:30 - Prog. italien
10:00 - Radio-journal
10:03 - Huit heures trente
10:30 - Mercredis de la musique

JEUDI

9:00 - Prog. italien
10:00 - Lamentations de Jérémie
10:30 - Petit théâtre
11:00 - Horizons
11:30 - Récital

VENDREDI

9:00 - Prog. allemand
10:30 - Documents
11:00 - Rendez-vous à l'Opéra
11:30 - Intégrale Couperin

SAMEDI

6:50 - Ouverture
6:55 - Nouvelles
7:00 - Musique en tête
7:25 - Nouvelles
7:30 - Musique en tête
8:00 - Nouvelles
8:05 - Sports
8:10 - Méditation
8:15 - Musique en tête
8:30 - Nouvelles
8:32 - Musique en tête
9:00 - Radio Bambino
9:30 - Tante Lucille
10:00 - Radio-journal
10:15 - Par un beau samedi matin
11:00 - Nouvelles
11:05 - Par un beau samedi
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Tel quel
2:00 - Kiosque à musique
3:00 - Ranch 680
4:00 - Radio-journal et Sports
4:10 - Images
4:30 - Le monde parle au Canada
5:00 - Les Chansonniers sont là
6:00 - L'important c'est la rose
6:30 - Chapelet
6:45 - Disco-Pop
8:30 - Radio-journal
8:40 - Disco-Pop
9:30 - Samedi-jeunesse
11:00 - Salut les Copains
12:00 - Nouvelles de Radio-Ouest
12:05 - Météo et Sports
12:08 - Méditations
12:10 - Fin des émissions

★★★

DIMANCHE

6:50 - Bonjour
6:55 - Nouvelles, Météo et Sports
7:00 - L'heure du concerto
8:00 - Ni ange ni bête
8:30 - Programme en cri
9:00 - Mille et une notes
9:30 - Présent du dimanche
10:00 - Radio-journal
10:10 - Sports
10:15 - Images
10:30 - La religion et les sciences
11:00 - Messe diffusée de St-Joachim
12:00 - Musique en dînant
12:15 - Nouvelles
12:25 - Sports
12:30 - Kiosque à musique
2:00 - Deux villes et une musique
3:00 - Radio-journal
3:10 - Images
3:30 - Nouveautés sur disques
4:00 - L'important c'est la rose
4:30 - Bel canto
5:30 - Cabaret du soir qui penche
7:30 - Radio-journal
7:40 - Sports
7:45 - Cabaret du soir qui penche
9:00 - Sérénade
10:00 - Prog. ukrainien
10:30 - Récital du dimanche
11:00 - Sous l'abat-jour
12:00 - Nouvelles et Sports
12:05 - Méditations
12:10 - Fin des émissions

CHFA
680 KC 5000 W.

qu'en pensez-vous ?

Chez les Lapons

Cela s'est passé tout récemment en Laponie.

Vous savez sans doute que les Lapons sont une "race fière", et qu'ils tiennent mordicus à leur "autodétermination". C'est pourquoi l'oncle Charles les aime bien.

Ils tiennent aussi à leur langue, même si, d'après l'avis de quelques spécialistes, ils ne la parlent pas toujours avec toute la perfection désirée. Certains vont, sûrement par snobisme, jusqu'à la dénaturer consciemment, dans la poésie, le roman et le théâtre, fabricant ainsi une sorte de "joual" lapon...

Les habitants de ce pays exigent, et avec raison, des écoles bien à eux: c'est le seul moyen qu'ils ont pour conserver la langue et la culture lapones. Et là où ils sont en majorité, ils ont constitué un système scolaire solide, fruit de luttes séculaires contre un envahisseur omnivore. Car cet envahisseur n'a qu'une qualité, surtout dans les villes: la quantité. Et il se sert de cet atout pour miner peu à peu, disent les Lapons, leur pratrimoine linguistique et culturel.

Appelons ces ennemis du seul nom qu'ont toujours mérité les ennemis: des Barbares. Ils sont riches et puissants. Et leur état de minoritaire ne leur a jamais vraiment nui. Comme on craint leur force et leur argent, on les traite assez bien; mais on ne se gêne pas pour les mépriser du fond du coeur, et même par l'écrit et la parole. Les escarmouches ne sont pas rares. Mais tout se passe, en somme, assez bien.

Or, voici que les dirigeants lapons de la Commission Scolaire locale ont été obligés, pour cause de finance et de meilleur emploi des lieux, d'exiger que des étudiants lapons cèdent leur école lapophone aux enfants des Barbares, et consentent à se distribuer dans deux ou trois autres institutions du voisinage. Et quelques jeunes Lapons, se croyant investis d'une mission divine, ont décidé d'occuper l'école, s'y barricadant comme pour un siège en forme. Leurs parents, habitués d'obéir à leur progéniture, les ont appuyés de toutes leurs forces. Et certains journalistes ont élevé le débat au niveau de toute la nation lapone, lui donnant l'importance d'un événement cosmique.

Piquetage de solidarité. Discussions publiques. Interviews nombreuses. Et "Pierre le Lapon", qui s'était improvisé étudiant pour la circonstance, fait figure de Fidel Castro et de Che Guevarra national. L'occupation se prolonge. Les esprits s'échauffent des deux côtés. On craint beaucoup une intervention de la Police, mais très peu celle de l'Etat.

Chacun cherche et désire une solution à l'imbroglio. De guerre lasse, on se jette enfin sur le compromis le moins audacieux. Et l'on signe la paix. Les étudiants, devenus des héros, sortent de l'école aux applaudissements frénétiques de toute la nation lapone. Ils gardent leur école: victoire! Mais ils n'osent avouer que les Barbares reçoivent, en retour de leur humiliation, une autre école toute neuve, et joliment mieux située et équipée que la première.

Les Barbares sont gens pratiques: ils ne feront pas la folie d'afficher une attitude triomphatrice, même si ce sont eux les vrais vainqueurs.

Les Lapons sont des plus satisfaits, et croient avoir eu enfin raison des Barbares. Ils perdront quand même leur année scolaire, à savourer les délices de la victoire, tandis que leurs ennemis terrassés étudieront en silence, dans l'espoir de pouvoir garder les premières places aux postes de commande, particulièrement dans l'industrie et le commerce, laissant aux indigènes le luxe de la poésie et du rêve.

Cette histoire s'est passée tout récemment en Laponie.

André

L'enfant et la musique

TORONTO - L'enfant n'a pas besoin d'être un petit génie musical pour apprécier les leçons de musique et en tirer profit.

Lloyd Queen affirme que l'âge moyen pour commencer des leçons de musique est sept ans, alors que l'enfant est déjà à l'école et qu'il a appris à lire. Cependant, certains enfants commencent plus jeunes.

"Mais le meilleur temps est sans doute lorsque l'enfant est vraiment intéressé. Si les parents dépensent pour des leçons parce que c'est ce qu'il faut faire, ils n'iront pas loin.

"Il y a une différence entre les parents qui veulent des leçons comme symbole de classe, et ceux qui le font par amour de la musique. Ces derniers exposeront l'enfant à la musique en l'encourageant à écouter pour apprécier, même sans leçons".

M. Queen est surintendant adjoint des cours de musique au ministère de l'Education d'Ontario.

Il considère qu'il est difficile d'évaluer les aptitudes et capacités de l'enfant. Il existe des tests, mais M. Queen doute de leur valeur dans la plupart des cas.

"Je suis persuadé que l'intérêt est le critère principal. Beaucoup de gens ont le sens musical. Ce qui importe, c'est ce que la musique donne à l'enfant. Nous croyons que tout le monde peut en tirer profit".

Le piano d'abord

L'expert considère le piano comme un bon instrument de base, à moins que l'enfant n'exprime sa préférence pour un autre instrument ou manifeste une aptitude ou un manque d'aptitude qui rende un autre instrument plus approprié.

Il considère que la meilleure façon de trouver un professeur est de s'enquérir auprès d'experts en la matière. Une fois que l'enfant a commencé ses leçons, le professeur et les parents peuvent ensemble travailler à soutenir l'intérêt de l'élève.

"Il y a danger à le laisser jouer seul tout le temps. Il sent alors que personne n'est intéressé à ce qu'il fait.

"Le professeur peut faire beaucoup en ce sens. Certains disposent d'un studio où les jeunes s'exécutent ensemble une fois par mois environ. Certains organiseront une réunion de tous les étudiants.

"Les parents peuvent aider également, surtout au début, en assistant aux leçons et aux exercices".

M. Queen dit que même si l'enfant ne manifeste pas d'aisance à jouer tel instrument, si cela lui plaît, on devrait l'encourager et lui apprendre la théorie et l'appréciation musicale.

"Il ne faut pas tuer son intérêt simplement parce qu'il ne peut jouer du piano", conclut M. Queen.



Les chaussures des enfants, les choisir pour le confort

Un enfant normal peut marcher parfaitement sans chaussures, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Dans bien des parties du monde c'est la pratique normale. Mais au Canada, avec ses trottoirs, ses chaussées et ses escaliers en ciment et ses routes pavées, sans compter la neige, le pied a besoin d'être protégé. On porte donc des chaussures.

Les chaussures des enfants doivent être conçues de façon à protéger le pied contre les surfaces dures et irrégulières. Elles doivent être confortables et doivent permettre une croissance normale du pied. Une chaussure qui ne rencontre pas ces conditions est mauvaise pour le pied de l'enfant quel qu'en soit le prix.

Les enfants n'ont pas besoin de chaussures pendant les 10 à 12 premiers mois de leur vie, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils puissent se tenir debout. Ils n'ont pas besoin de chaussures quand ils jouent sur la pelouse ou sur le sable par temps chaud. C'est bon pour eux de courir pieds nus.

Les chaussures de fantaisie, à bouts pointus par exemple, sont mauvaises pour les pieds des enfants parce qu'elles gênent la croissance normale et compriment les os du pied, leur imposant des positions anormales à des époques importantes de croissance et de développement. On ne doit pour aucune considération faire porter de telles chaussures à des enfants, quelle que soit la tentation de suivre la mode. L'emploi dans les chaussures de coins ou autres dispositifs pour "grandir" l'enfant ne doit être envisagé que sur avis d'un médecin pour corriger quelque défaut - non pas simplement pour des raisons d'apparence.

Il ne faut pas oublier, nous dit l'A.M.C. que durant les deux ou trois premières années de la vie les enfants ont normalement l'air d'avoir les pieds plats. Mais ils sont souples, ils ne causent aucun ennui, et ils n'ont généralement besoin d'aucun traitement.

Charades...

-Mon premier est une couleur; mon second est une partie de la plante; mon tout s'attrape au-dessus du vide.

-Mon premier indique le dépit; mon second était un cordage qui, sur les galères, faisait actionner le palan et le tisserand fait passer mon tout entre la trame et la chaîne. Ce tout peut être aussi un petit vase où l'on met l'encens ou une plante oléagineuse.

-Mon premier permet de trouver la circonférence. Mon deuxième est la couleur de l'espérance. Mon tout est un oiseau qui tambourine en cadence.

-Mon premier est une consonne. Mon deuxième est une interjection enfantine. Mon troisième est un village de l'Orne près d'Argentan. Mon tout est un oiseau qui porte le nom des îles dont il est originaire.

Mon premier peut être petit ou grand, mon deuxième signifie trois fois, mon troisième est une conjonction, mon quatrième est une double règle employée par les dessinateurs, mon tout est le lien qui unit le père et ses enfants.

Mon premier est une lettre de l'alphabet.
Mon second n'offre pas d'aspérité.
Mon tout était le père de Télémaque.

REPONSES
Vert-Tige (Vertige)
Na-Vette (Navette)

Pi-Vert (Pivert)
K-Na-Ri (Canari)
Pas-ter-ni-té (paternité)
Ulisse (Ulysse)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Semaine intéressante pour des contacts nouveaux, des relations fraîchement nouées. La chance est de votre côté pourvu que vous ne soyez pas trop impatient.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Semaine un peu contradictoire, favorable aux voyages et déplacements, mais vous manquerez d'attention, ce qui pourra vous amener quelques ennuis.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Semaine ou vous risquez de gâcher vos possibilités parce que vous ferez preuve d'ambitions trop exagérées.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Attention à une certaine obstination vis-à-vis de désirs irréalisables par suite d'erreurs d'appréciation et de jugement.

LION du 23 juillet au 23 août
Vous saurez sans doute faire preuve de patience, de mesure, de pondération au début de la semaine, mais à la fin attention à des difficultés provoquées par votre mauvaise humeur.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Semaine assez calme que vous pouvez passer au sein de votre foyer ou au sein de votre famille pour vous reposer.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Semaine assez contradictoire, favorable au domaine sentimental. A la fin de la semaine, il y aura un peu de découragement, de tristesse, rapidement envolé.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Semaine où il faut vous méfier de votre impulsivité, de votre nervosité, de vos réactions trop brusques.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Semaine un peu contradictoire où il semble y avoir une tendance aux accidents très fortement marquée.

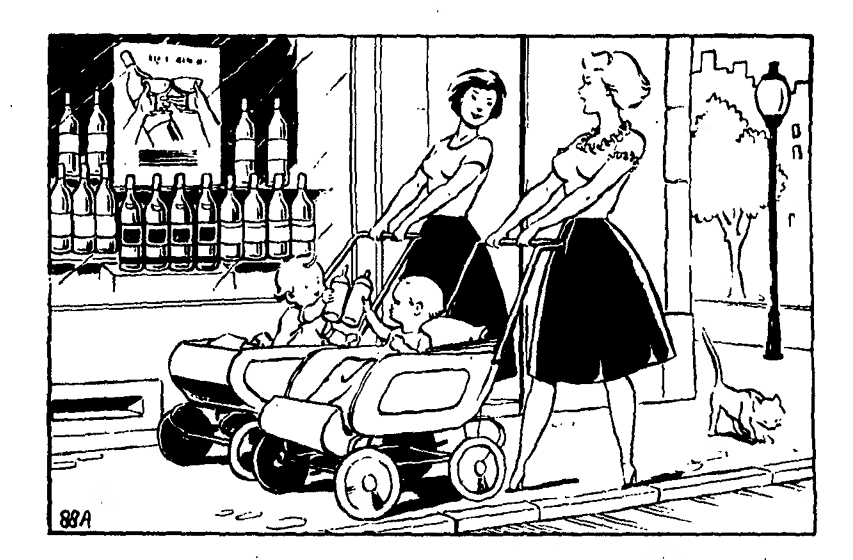
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Semaine un peu difficile où il semble y avoir beaucoup de combativité, peut-être un peu trop, et pas assez de diplomatie pour résoudre les problèmes qui se posent.

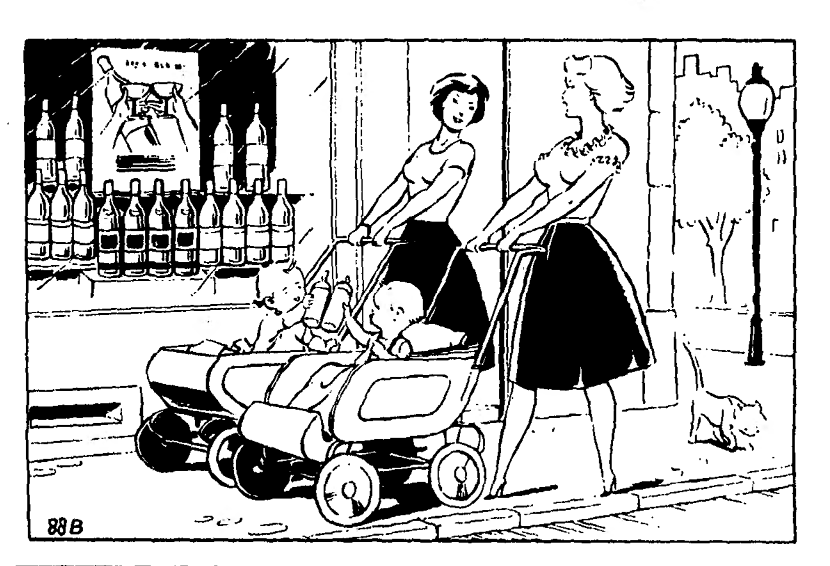
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Semaine un peu difficile où il faut absolument vous méfier des projets originaux, hasardeux que vous pourriez vouloir réaliser.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Semaine très favorable, heureuse, joyeuse même sur le plan sentimental aussi bien que sur le plan de la vie familiale.

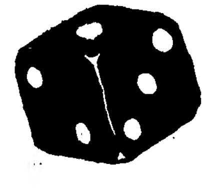
Les 8 erreurs

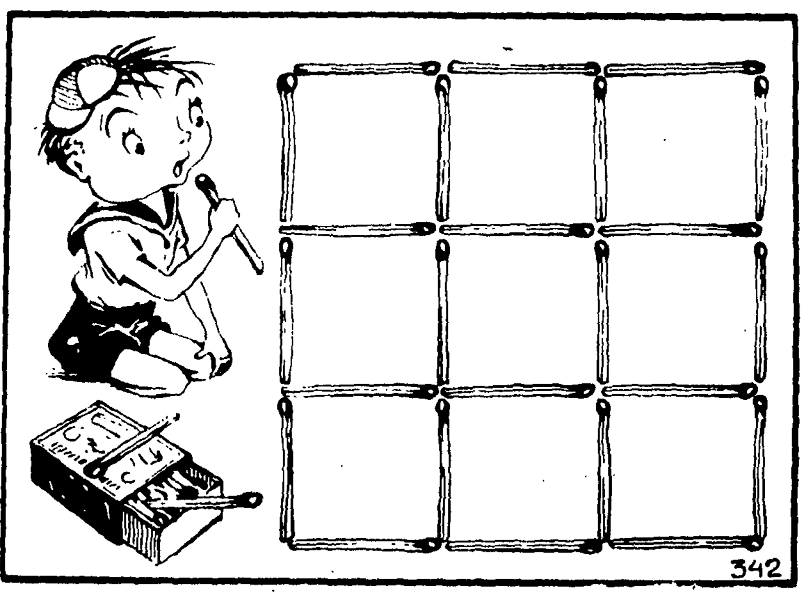
RÉPONSES EN PAGE 11





Casse-tête



Voici 9 carrés formés avec 24 allumettes. Pouvez-vous enlever 4 allumettes de telle façon qu'il ne reste que 5 carrés?

SOLUTION: Des allumettes formant les lignes extérieures, vous enlevez celles qui se trouvent au milieu.

INSPECTEUR FLAIRETOUT



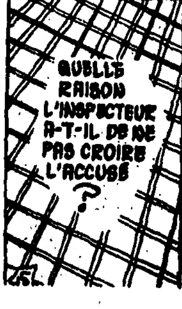












Films français à la Bibliothèque municipale...

Le deuxième spectacle de films français organisé conjointement par la Bibliothèque municipale d'Edmonton et l'ONF sera présenté lundi soir prochain, 13 janvier, à 7h.30 p.m., à la Bibliothèque centrale, 7 Square Churchill.

Comme l'on sait, cette entente prévoit que la BM fournit un auditorium d'environ 250 places alors que l'ONF, de son côté, fournit les films français.

Le prochain spectacle présente deux films: "Des pierres nous parlent" et "Le Festin des Morts".

Le premier est un court métrage (17 min.) réalisé par Bill Pettigrew qui traite de la construction des édifices parlementaires canadiens. A l'aide de glanures de journaux et de gravures d'époque l'on retrouve l'intérêt, les remous, la candeur et même l'humour qui entourèrent le choix de la reine Victoria de voir son Parlement érigé à Bytown.

Quant au deuxième film, c'est un long métrage de 79 minutes qui a déjà suscité beaucoup de commentaires, la plupart fort élogieux de cette réalisation de Fernand Dansereau.

L'on pourrait résumer le film d'une phrase en disant qu'il s'agit d'un aperçu de l'aventure surhumaine des Jésuites missionnaires en Nouvelle-France de 1611 à 1760.

Ce premier film canadien consacré aux missions jésuites du XVIIe siècle en Nouvelle-France n'est pas un documentaire bien que la matière première du scénario ait été tirée des célèbres "Relations des Jésuites". Il oscille plutôt entre l'histoire et la fiction.

Disons en terminant que l'intérêt du film - hors la richesse fabuleuse du contexte - est réparti entre deux personnages principaux: le missionnaire narrateur et Jean de Brébeuf.

Nous recommandons fortement à tous ceux qui le peuvent de se rendre à cette séance de cinéma purement canadien; c'est une décision qu'ils ne regretteront pas et renouvelleront sans doute à plusieurs reprises par la suite puisque cette série se poursuivra encore onze autres semaines, au même endroit.

ST-JOACHIM

Le Club LaJoie a tenu sa dernière Partie de Cartes de l'année 1968 le 11 décembre dernier. Le 1er prix de Bridge fut gagné par Mme Jean Aubert, le 2e par Mme J.-M. Fontaine. Le prix de Whist revint à Mme Blandine Gagnon et le prix spécial d'entrée à Mme Stella Lemoine. La prochaine Partie de Cartes aura lieu en janvier et nous espérons y retrouver tous nos bons et bonnes ami(e)s; nous leur souhaitons à tous une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

*****

Le 21 décembre eurent lieu les funérailles de Mme Vivianne Gariépy, épouse de l'honorable Juge Gariépy. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, le R.P. Jean Gariépy, o.m.i., et ses fils Pierre et Roger, leurs épouses et enfants. Le service fut célébré par le fils de la défunte, le Père Jean Gariépy.

Le 27 décembre eurent lieu les funérailles de M. Charles Fournel, époux de Mme Fournel. Le service fut célébré par le R.P. Georges Chevrier, o.m.i., curé de la paroisse.

Aux deux familles éprouvées par le deuil, nous désirons offrir nos plus sincères condoléances.

*****

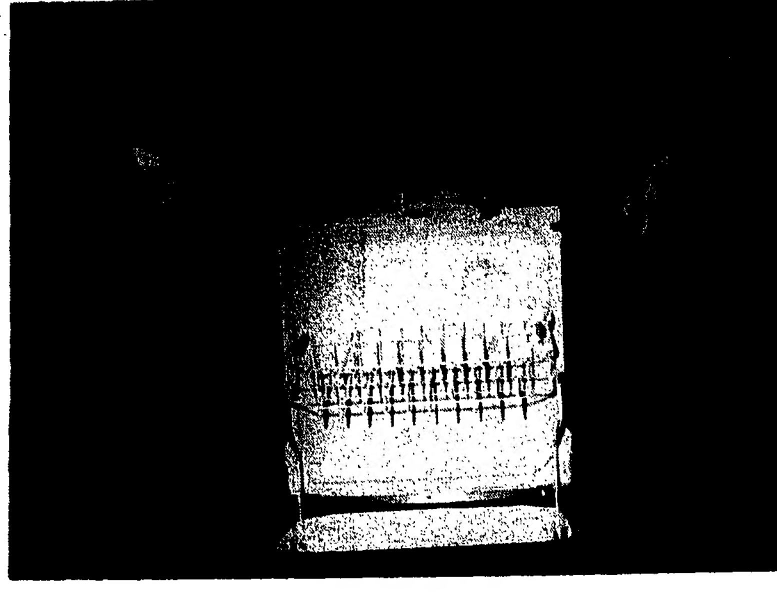
N'oubliez pas la reprise de nos Bingos bi-mensuels à compter de dimanche prochain, 12 janvier à 7h.45 p.m. Rendez-vous nombreux afin d'encourager notre Comité qui se dévoue tant pour le succès de cette organisation paroissiale, vous êtes tous cordialement invités et bienvenus.

La bonne réponse

La reine Christine de Suède était boiteuse et exigeait que ses demoiselles d'honneur marchent comme elle. L'une d'elles, un jour, oublia.

-Eh bien, mademoiselle, vous ne boitez pas? demanda la reine.

-Oh si, Majesté, mais c'est que je boite des deux pieds!



Comme le dit son gérant, "CHFA, y'a pas mieux qu'ça!" Et à n'en pas douter, Mme Charles Vincent de Bonnyville doit être d'accord puisque c'est elle qui fut déclarée gagnante du grand concours "Ecoutez pour gagner" lors du tirage au sort effectué le 23 décembre dernier. Pour s'être donné la peine de participer, Mme Vincent s'est mérité une magnifique laveuse à vaisselle automatique Westinghouse comme celle que l'on aperçoit ici, entre MM. Bernardin Gagnon, gérant du poste CHFA et Mort Libin, propriétaire-gérant de Radio Centre Ltd., quelques heures avant l'envoi de son prix à l'heureuse gagnante.

Prêts additionnels pour le séchage

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, ont annoncé une mesure additionnelle prise par le Gouvernement pour venir en aide aux producteurs de céréales de l'Ouest en possession de grain humide.

"Des mesures immédiates sont prises pour augmenter la somme des avances d'urgence sans intérêt consenties en vertu de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, afin de fournir aux cultivateurs l'argent nécessaire pour le séchage commercial de leurs céréales à la ferme même," ont déclaré les deux ministres.

Les nouveaux prêts sans intérêt seront avancés aux cultivateurs, les céréales non livrées servant de garantie. Les prêts seront haussés jusqu'à concurrence de $600 par ferme, à raison de 10 sous le boisseau admissible. Le montant de l'avance sera recouvré du producteur au moment de la livraison de ses céréales.

On verra à distribuer aussitôt que possible aux sociétés d'élévateurs les règlements concernant ces avances d'urgence en espèces. Le programme envisagé s'applique aux céréales séchées durant la période s'étendant du 1er septembre 1968 au 30 juin 1969.

Les élévateurs de tête de ligne seront dans l'impossibilité de sécher le volume record de grain très humide moissonné cette année. En conséquence, il est indispensable que les cultivateurs puissent mettre pleinement à profit les installations de séchage disponibles dans l'ouest du Canada.

Les ministres ont fait remarquer "qu'à l'heure actuelle toutes les installations ne peuvent servir à pleine capacité parce que les cultivateurs ne disposent pas de l'argent liquide voulu pour défrayer le coût de ce service. Le geste du Gouvernement fournira les fonds voulus pour fins de séchage aux cultivateurs à court d'argent et les aidera à protéger leur récolte."

GIROUXVILLE

Le 17 décembre dernier, les membres de la Caisse Populaire Girouxville Savings and Credit Union Ltd. étaient fiers de se rendre à l'ouverture officielle de leur nouvel édifice qui logera leur Caisse Populaire et CARDA de Rivière-la-Paix Ltée.

Le maître de cérémonies, le président du Bureau de direction M. Bernard Lamoureux, ouvrit le programme par un mot de bienvenue à tous. M. Roy Hughson, gérant-général de la Credit Union Federation de l'Alberta étant un des invités d'honneur, il adressa la parole aux membres présents. M. Harold Webber, superviseur des Caisses Populaires au Département des Activités coopératives, coupa le ruban traditionnel et déclara l'édifice officiellement ouvert. M. Fernando Girard, président provincial du Conseil albertain de la Coopérqtion, offrit ensuite ses félicitations aux membres de la Caisse Populaire de Girouxville.

Le R.P. Lafontaine, curé de la paroisse, bénit le nouvel édifice, après quoi M. Lamoureux remercia tous les membres du support apporté à la Caisse Populaire et invita tous ceux qui ne sont pas encore membres à joindre les rangs.

Un banquet fut servi aux invités d'honneur et aux membres des Comités et à leurs dames. Un cocktail avait été offert avant le repas par CARDA et le Contracteur général des travaux de construction, M. J.A. Monteyne de McLennan.

*****

Voici les dernières statistiques de notre paroisse:

Population totale	953
Catholiques	936
Non catholiques	17
Etudiants	332
Nombre total de familles	332
Célibataires	20
Baptêmes au cours de la dernière année: 17 garçons et 10 filles:	27
Mariages	7
Sépultures	6



L'équipe de hockey de la Russie n'a pas froid aux yeux! Les pseudo-amateurs Russes ont récemment lancé un défi aux Canadiens de Montréal et aux Leafs de Toronto pour une ou plusieurs rencontres, au Canada ou en Russie. Selon l'instructeur russe Anatoli Tarasov, la compétition internationale rencontrée par ses joueurs au cours de tournois amateurs est devenue trop faible et n'offre plus d'attrait et il lui faut maintenant jouer contre les professionnels. Les dirigeants de Montréal et Toronto se disent bien prêts de répondre au désir des Russes... mais la LNH, par la voix de son président Clarence Campbell, a fait savoir qu'elle préférerait former une équipe d'étoiles recrutées de tous les clubs au cas où le projet se matérialiserait. Il est presque certain qu'une série de matches sera organisée pour 1969, sinon au printemps, au plus tard en décembre.